

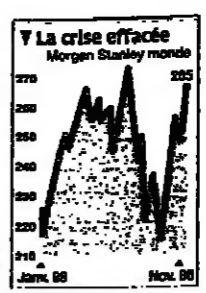
صك زامن الاصل

Blanche pour de Bill Clinton

Le Monde

LE MONDE PLACEMENTS

L'épargnant à l'épreuve de l'euro
Immobilier, emploi : les annonces



CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE - N° 16780 - 7,50 F - 1,13 EURO MARDI 15 DÉCEMBRE 1998 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Bill Clinton à Gaza
Bill Clinton, affaibli par la procédure d'impeachment engagée aux Etats-Unis, a été reçu, lundi à Gaza, par Yasser Arafat. La veille, il avait tenté en vain de persuader les Israéliens d'appliquer l'accord de Wye dans les délais prévus. p. 5 et notre éditorial p. 16

■ Asie : l'onde de choc de la crise
Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Asean, réunis au Vietnam, sont divisés face à la tourmente financière. Le Japon a annoncé, dimanche, la nationalisation de la troisième banque de crédit à long terme du pays, la Nippon Credit Bank (NCB). p. 2 et 17

■ Industrie du rapt dans le Caucase
Au lendemain de la libération de Vincent Cochetel, le président tchéchène, Aslan Maskhadov a lancé une vaste opération pour anéantir l'industrie des prises d'otages. p. 3

■ La « catastrophe » du pétrole
Les cours ont chuté de 40 % depuis le début de l'année, ce qui est une « catastrophe » pour les pays dont le développement est lié aux hydrocarbures. p. 4

■ Le dessin animé selon Spielberg
Le Prince d'Égypte, premier long métrage d'animation de DreamWorks, le nouveau studio créé à Hollywood par Steven Spielberg, Jeffrey Katzenberg et David Geffen, sort sur les écrans français le 16 décembre. p. 27

■ Allemagne, culture et mémoire
Entretien avec Michael Naumann, secrétaire d'Etat à la culture d'une Allemagne où « chaque génération redécouvre l'Holocauste ». p. 13

■ Europe du roman, roman de l'Europe
Comment la littérature et l'Europe ont-elles évolué depuis des siècles : tel était le thème central du colloque international qui a eu lieu au Collège de France du 11 au 13 décembre. p. 15

■ Syndicats et euro
A la veille de la mise en place de la monnaie unique, les syndicats de l'Union veulent coordonner leurs revendications salariales. p. 19

Aldersgate, 3 DM; Avon-Express, 9F; Autriche, 25 ATS; Belgique, 46 FB; Canada, 2,25 CAN; Espagne, 166 Ptas; France, 7,50 F; Grèce, 340 Dr; Hongrie, 100 Ft; Italie, 2000 L; Japon, 100 Yen; République tchèque, 20 Kcs; Royaume-Uni, 10 P; Suède, 100 Kr; Suisse, 2,00 Fr; Thaïlande, 50 Baht; USA, 1,00 \$; USA (territoires), 2,50 \$.

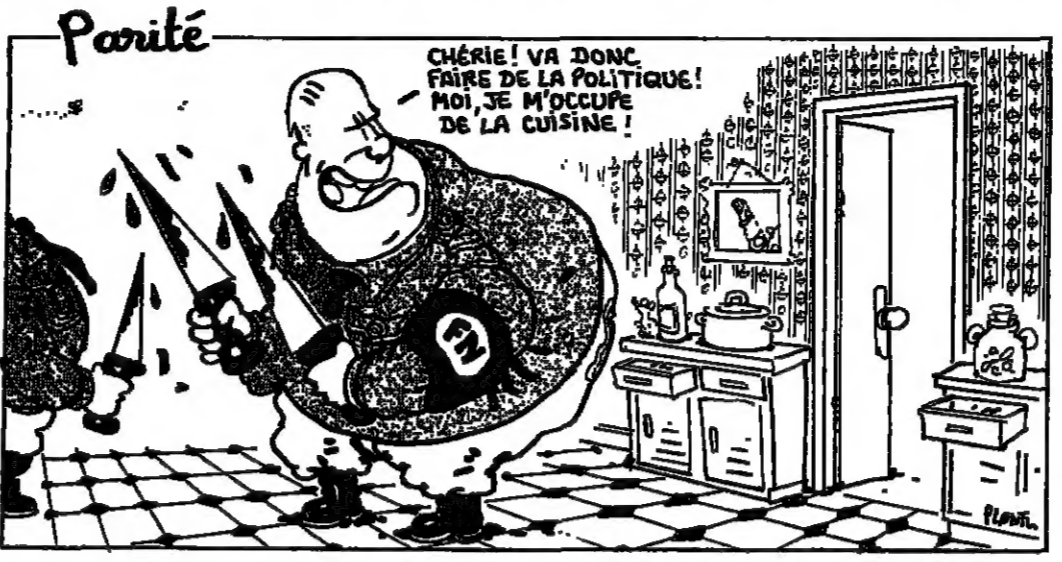
M 0147 - 1215 - 7,50 F

Un homme, une femme, à parité

- « La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats et aux fonctions »
- Les députés débattent, mardi, de l'introduction de ce principe dans la Constitution
- Sylviane Agacinski : « La modernité, ce n'est pas d'être épouse, c'est d'être femme et citoyenne »

L'ASSEMBLÉE nationale examine, mardi 15 décembre, le projet de loi visant à inscrire dans la Constitution le principe selon lequel « la loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats et aux fonctions ». La commission des lois de l'Assemblée souhaite renforcer cette rédaction en écrivant : « La loi détermine les conditions dans lesquelles est organisé l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats et aux fonctions. »

M. Jospin a choisi de s'exprimer, sur RTL, le jour de l'examen de ce projet, qui rencontre l'assentiment de tous les groupes de l'Assemblée. Un débat devrait s'ouvrir, toutefois, sur les conséquences que le gouvernement entend en tirer pour les modes de scrutin et les candidatures. M. Chirac ayant été à l'origine de l'abandon du mot « parité » au profit de « l'égal accès », la question est de savoir si cette formule suffit à garantir une égalité réelle. La réforme de fait aussi concerner, initialement, les responsabilités « professionnelles et sociales », mais



le Conseil d'Etat avait observé que l'égalité, dans ce domaine, figure déjà dans le préambule de la Constitution. Force est de constater que la réalité est bien différente. Le parcours professionnel, dans la

haute fonction publique et dans l'entreprise, des hommes et des femmes sortis, en 1978, de l'École nationale d'administration (ENA), montre que l'existence d'un « plafond invisible », interdisant aux

femmes d'accéder aux responsabilités de premier plan, ne fait aucun doute.

Lire page 6 et le portrait de Sylviane Agacinski page 12

Scission au FN

Les mégrétistes ont réuni un conseil national extraordinaire où a été adoptée une motion de rupture. Préparant leur congrès, ils ont désigné un porte-parole et un administrateur provisoire. M. Le Pen réunit un bureau politique qui devrait exclure les « mutins ».

Lire page 8

Les chers disparus des grands cimetières sous la neige de Bucarest

BUCAREST de notre correspondant. Debout devant sa fenêtre, dans une HLM du quartier Chencea, situé à l'ouest de Bucarest, Nicolae, soixante-huit ans, est émerveillé par les premiers flocons de neige. Comme chaque matin, il regarde avec un rien de tendresse le cimetière qui s'étend devant son immeuble délabré. Depuis qu'il s'est acheté une place dans ce cimetière, la mort ne lui fait plus peur. « Regardez là-bas, vers le lever du soleil, à côté du grand arbre, c'est là que se trouve ma place. Et puis, de l'autre côté, dans le cimetière militaire, il y a les Ceausescu qui sont enterrés. »

« Je milite pour la privatisation des cimetières publics », déclare Adrian Stoica, directeur du département de l'administration urbaine de la mairie de Bucarest. La mafia des cimetières remonte à loin. La seule solution est d'abandonner l'administration centralisée dans ce domaine. Cette opinion ne fait pas l'unanimité. « Notre mission est aussi d'assurer un minimum de protection sociale », affirme Gabriel Dogaru, directeur de l'administration des cimetières. Entouré d'une pile de vieux dossiers, dont

certains datent de 1850, il tente de mettre de l'ordre dans la maison des âmes défuntes. « Il faut établir une topométrie des cimetières afin de pouvoir déterminer l'identité des personnes enterrées », explique-t-il. Nous avons un seul ordonnateur et une masse de travail énorme, tandis que notre budget ne couvre que la moitié des dépenses nécessaires. Sans parler de la paperasserie. Par exemple, si je veux faire construire un mur autour d'un cimetière, je préfère le faire tout de suite et payer les amendes que de courir après tous les papiers administratifs. »

La lenteur de la machine administrative risque de prolonger cette crise. Après avoir acquis des terrains pour aménager deux autres cimetières d'une capacité d'environ 20 000 places, la mairie doit encore attendre le vote du plan d'urbanisme général de la capitale, prévu avant la fin de l'année. Les nouveaux cimetières ne seront pas prêts avant décembre 1999. D'ici là, mourir coûtera cher, si l'on veut être enterré dignement.

Mirel Bran

La mort de Habib embrase Toulouse

DE VIOLENTS incidents ont éclaté, dimanche après-midi à Toulouse, après la découverte, dans la nuit du 12 au 13 décembre, du corps de Habib, un jeune homme de dix-sept ans tué, dans des circonstances encore mal élucidées, par un policier qui tentait de l'interpeller pour un vol de voiture. Selon la police, le coup de feu serait parti « accidentellement ». La famille et les amis de Habib contestent cette version des faits, affirmant que les policiers « les ont tirés comme des lapins ». Six membres des forces de l'ordre ont été blessés lors des affrontements de dimanche soir. Ce lundi matin, moins d'un bus sur deux circulait à Toulouse.

Lire page 9

JAEGER-LECOULTRE

DUBAIL

21, PLACE VENDÔME PARIS 1^{ER} TÉL. 01 42 61 11 17

66, RUE FRANÇOIS 1^{ER} PARIS 8^{ES} TÉL. 01 53 57 42 00

AURA LE PLAISIR DE VOUS REMETTRE GRACIEUSEMENT LE LIVRE DE LA MANUFACTURE JAEGER-LECOULTRE

POINT DE VUE
Enseignants, je suis des vôtres!
par Claude Allègre

Le service public, c'est le fondement de l'Etat. Mais le service public républicain, c'est plus que cela : l'affirmation quotidienne, dans la vie des citoyens, que l'Etat cherche à établir l'égalité entre eux. Egalité devant la justice, dans la protection des personnes et des biens, devant l'instruction, devant la maladie, devant la retraite. Egalité encore entre les territoires, ceux des villes et ceux des campagnes.

On comprend que ceux qui souhaitent un monde où la logique ne serait que marchande, qui rêvent d'une société de pur marché, cherchent à détruire les fondements des Etats-nations et donc les services publics, remplaçant d'un coup la démocratie représentative par la technocratie marchande sans patrie. Bien sûr, on peut discuter du périmètre des services publics. Suivant les époques, il peut évoluer. Mais il existe un cœur, un centre qui ne peut pas être laissé au marché, au risque de détruire la République et l'ensemble des valeurs qui la fondent. Dans ce cœur, il y a l'éducation nationale, dont j'ai l'honneur aujourd'hui d'avoir la responsabilité.

Etablir l'égalité des chances pour tous, effacer l'influence de l'origine sociale dans l'acquisition du savoir, furent des objectifs au centre des grandes batailles républicaines, de Condorcet à Jules Ferry. Que devient la République si elle n'offre plus l'éducation gratuite à tous, sans souci de fortune ou d'origine ? Si elle ne fait pas émerger les élites en fonction de leurs capacités et non pas de leur naissance ?

Hier, on pensait que l'uniformité des critères était la garantie de l'égalité des chances. Aujourd'hui, on sait que les talents sont divers, multiples, que les formes d'intelligence sont variées et que l'égalité est synonyme de diversité.

Lire la suite page 14 et nos informations page 10

Claude Allègre est ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie.

Olympisme corrompu

JUAN ANTONIO SAMARANCH

LE COMITÉ international olympique (CIO) est secoué par des accusations de corruption. Des villes candidates à l'organisation des Jeux accusent le CIO de se servir d'intermédiaires pour « acheter » les membres du comité. Juan Antonio Samaranch, président du CIO depuis 1980, a annoncé que, face à la situation difficile que traverse l'organisation, il était prêt à un « nettoyage ».

Lire page 23

International	2	Aujourd'hui	23
France	6	Météorologie, jeun.	26
Société	9	Culture	27
Régions	11	Guide culturel	30
Horizons	12	Carnet	31
Entreprises	17	Kiosque	32
Communication	20	Abonnements	32
Tableau de bord	21	Radio-Télévision	33

ASEAN Les dirigeants des Etats d'Asie du Sud-Est, qui se réunissent mardi 15 et mercredi 16 décembre dans le cadre de l'Asean pour la première fois à Hanoï (Vietnam), sont

divisés face à la tourmente financière, économique et politique asiatique. POUR DYNAMISER une région qui gère cette crise en ordre dispersé, la Thaïlande, soutenue par

les Philippines, voudrait se démarquer du principe de « non-ingérence dans les affaires » intérieures des autres membres, pour passer à une « interaction renforcée ». UN DÉ-

SACCORD sur l'admission du Cambodge « normalisé » occulte les efforts pour revitaliser cette organisation en perte de vitesse. LE PRÉSIDENT CHINOIS Jiang Ze-

min est le grand absent chez son voisin vietnamien récalcitrant. Une absence qu'expliquent aussi les tensions en mer de Chine où Pékin accentue son grignotage territorial.

La crise économique alimente les contentieux en Asie du Sud-Est

Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Asean se réunissent pour la première fois au Vietnam. Le vieux principe de non-ingérence est remis en cause par l'ampleur du choc financier. Un « plan d'action » vise à redynamiser l'association face à la récession

HANOÏ de notre envoyé spécial Affaiblie par la crise asiatique, l'Asean ne jette pas pour autant l'éponge. Le sommet qui réunit à Hanoï, mardi 15 et mercredi 16 décembre, les dirigeants de l'Asie du Sud-Est et leurs partenaires japonais, chinois et sud-coréens, est invité à adopter des « mesures radicales » et un « plan d'action » pour contrer la plus grave récession de son histoire. Pour sa part, Tokyo avancerait une enveloppe de 8,4 milliards de dollars de crédits supplémentaires à une région peuplée d'un demi-milliard d'habitants, mais dont le produit global brut demeure inférieur à la moitié de celui de la France.

Les mesures annoncées concernent l'encouragement aux investissements étrangers, un développement des infrastructures communes et différentes mesures monétaires pour « consolider l'intégration » économique de la région et « renforcer les fondamentaux » des économies des Etats membres de la région. Le plan d'action (1999-2004) a également pour objet d'accélérer la mise en place d'une zone de libre-échange. Les pays les plus développés devraient, dès l'an 2002, réduire leurs tarifs douaniers à 5 %, des délais de grâce étant accordés au Vietnam (2 006), à la Birmanie et au Laos (2 008). « Cela ressemble à une braderie de Noël qui attirera les investis-

seurs vers l'Asean », a résumé Jerry Reyes, membre du secrétariat de l'Association. Le ministre indonésien de l'économie, Giannjar Kartasasmita, y a vu « un fort message adressé à la planète et aux marchés concernant notre détermination à prendre les difficiles mesures nécessaires » au redressement de la région. L'Asie du Sud-Est fait ainsi savoir qu'elle est prête à des sacrifices supplémentaires pour encourager le retour des investissements et des capitaux qui ont fui la région depuis juillet 1997.

INTERACTION RENFORCÉE Afin de projeter une image plus dynamique d'une association qui n'a pas prévenu la crise et y a réagi dans le désordre, la Thaïlande a proposé que l'Asean se démarque un peu de la règle, longtemps sacro-sainte, de la non-ingérence dans les affaires du voisin. L'attachement à ce principe était le produit de diversité des régimes politiques des Etats membres et d'une priorité accordée à leur cohabitation. Soutenue par les Philippines, l'initiative de Bangkok, qualifiée d'« interaction renforcée », se heurte à l'opposition de la majorité des Etats membres. Mais les Thaïlandais ne renoncent pas pour autant à un projet dont l'objectif serait de vider des contentieux bilatéraux qui refont surface. Le premier exemple est fourni par la Birmanie, admise au sein de l'Asean l'an

dernier, mais qui refuse de s'amender. Au lieu de se quereller comme par le passé, des gouvernements occidentaux et des Etats membres de l'Asean tentent pour la première fois, sous l'égide de l'ONU, de forcer la junte de Rangoun à amorcer des réformes. Les efforts ainsi fournis pour revitaliser l'organisation ont été, toutefois, un peu occultés par un désaccord sur l'admission du Cambodge, déjà reportée l'an dernier. Appuyée par Singapour et les Philippines, la Thaïlande souhaite que la stabilité du Cambodge, désormais doté d'un gouvernement, s'ancre davantage pour que le petit royaume devienne membre à part entière. Le Vietnam a soutenu avec force la

gestion de débats plus conséquents et leur volonté de préserver leurs propres intérêts. Quoi qu'il en soit, l'Asean doit s'accommoder d'équilibres instables qui se sont radicalement modifiés avec la chute de Suharto et la crise politique qui germe en Malaisie. Les tenants de l'association s'effacent au bénéfice de gouvernements plus pragmatiques et contraints par la crise de secouer une association qui avait tendance à s'endormir sur ses lauriers. L'application du « plan d'action » donnera la mesure de la contribution de l'Asean au redressement d'une région encore loin d'avoir retrouvé son souffle.

Jean-Claude Pomonti

Une organisation meurtrie par la crise

Fondée en 1967, en pleine intervention américaine au Vietnam, par l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) avait l'allure d'un club diplomatique anticommuniste rejoint en 1984 par Brunei, dès l'indépendance du petit sultanat. Dans les années 80, le principal ciment de l'Asean a été son opposition à l'intervention militaire vietnamienne au Cambodge. Devenue à la même époque l'une des régions les plus dynamiques sur le plan économique, l'Asean a projeté dès 1992 la création de sa propre zone de libre-échange. Simultanément, elle a mis fin à la dernière frontière de la guerre froide, en participant à l'accord de paix de Paris sur le Cambodge (1991), en intégrant le Vietnam en 1995. La Birmanie et le Laos ont été à leur tour admis en 1997. A cette date, les Etats de l'Asean ont été les premiers victimes de la crise asiatique. En 1998, la contraction économique est supérieure à 15 % en Indonésie. Elle s'élève à 8 % en Thaïlande et à 6 % en Malaisie. La croissance est nulle à Singapour et aux Philippines. - (Corresp.)

Pékin teste les nerfs de ses voisins en mer de Chine méridionale

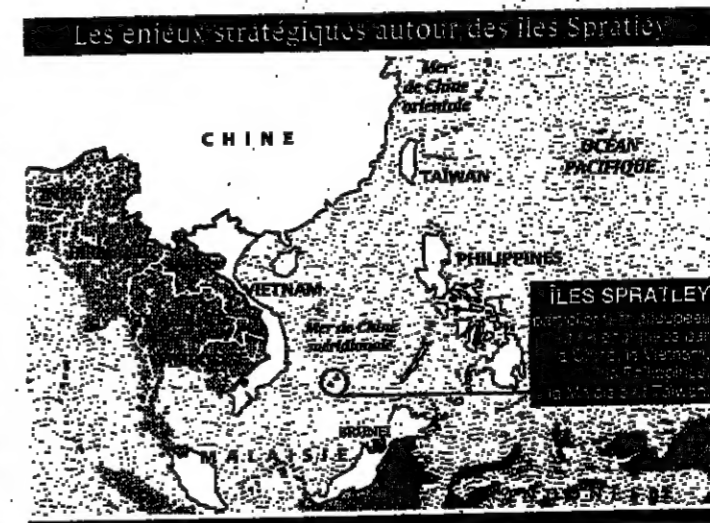
HANOÏ de notre envoyé spécial Le grand absent du sommet de l'Asean à Hanoï sera Jiang Zemin. Le président chinois, qui s'était rendu au Vietnam en 1994, trois ans après la « normalisation » des relations entre les deux pays, est occupé. Il sera remplacé par le vice-président Hu Jintao, alors que le premier ministre japonais, Keizo Obuchi, et le président sud-coréen, Kim Dae Jung, participent à cette réunion triennale. La Chine tient donc encore à bonne distance son voisin et ancien vassal méridional, avec lequel la guerre frontalière de 1979, brève mais meurtrière, avait marqué le point le plus bas d'une brouille de vingt ans (1971-1991). Pékin a une autre raison de ne pas se mettre trop en avant à Hanoï : les Chinois testent de nouveau la résistance de l'Asie du Sud-Est à leur ambition en mer de Chine du Sud.

Officiellement, Pékin a « consolidé » en octobre des « abris pour pêcheurs » aménagés en 1995 sur les récifs de Mischief, situés à moins de 200 kilomètres de l'île philippine de Palawa et à plus de 1 000 kilomètres de l'île chinoise de Hainan. Dénonçant une « invasion rampante », Manille a affirmé qu'il s'agissait d'installations militaires, en béton et équipées de radars, avec possibilité d'aménager un quai pour petits navires de guerre, dont trois étaient encore ancrés à proximité le 10 décembre.

Le contentieux de la mer de Chine du Sud, dont les eaux sont revendiquées par six Etats (Chine, Vietnam, Philippines, Malaisie, Brunei et Taïwan), a donc rebondi au fil du grignotage chinois. Celui-ci a commencé avec la prise, en 1974, de l'archipel septentrional des Paracels sur une garnison à l'époque sud-vietnamienne. En 1988, la Chine a chassé manu militari une garnison vietnamienne des Spratleys, l'archipel méridional de cette mer censée être riche en gaz et en pétrole et qui contrôle le commerce maritime entre le Proche et l'Extrême-Orient. La poussée chinoise suivante s'est produite en 1995, à Mischief.

Avançant des raisons historiques, controversées, Pékin estime que la mer de Chine du Sud appartient de jure presque tout entière à une Chine revendiquant son statut d'« archipel ». L'exploitation commune des ressources avec les pays riverains est, toutefois, souhaitée par la Chine, qui s'est également engagée à respecter la liberté du trafic maritime commercial. Pékin a même approuvé un appel de l'Asean, en 1992, au renoncement à l'usage de la force pour régler les contentieux dans cette zone.

Vieille comme l'Empire céleste, la tactique chinoise revient à s'installer d'abord et à discuter



ensuite, sans jamais faire marche arrière. Ainsi cohabitent aujourd'hui, sur différentes îles des Spratleys, des garnisons chinoises, vietnamiennes, philippines et taïwanaises. Des Malaisiens sont présents sur certaines îles. Mais les difficultés actuelles de l'Asean expliquent sans doute le moment choisi par la Chine pour avancer un nouveau pion.

« HÉGÉMONISME » La crise économique a déjà contraint plusieurs Etats de l'Asean à geler des programmes d'équipement militaire, alors que le budget chinois de la défense a augmenté de 25 % en 1997 et serait, de plus, trois fois supérieur aux chiffres officiels. La Thaïlande a réduit de 35 % ses dépenses militaires en 1998, l'Indonésie de 40 % et la Malaisie de 21 %. Kuala-Lumpur a reporté l'achat de six hélicoptères d'attaque CSH-2 Rooivalk en Afrique du Sud et de quatre-vingt-huit blindés en Turquie. Accaparées depuis des mois par le maintien de l'ordre interne et non la protection des frontières, les forces armées indonésiennes ont supprimé de la liste de leurs commandés en Russie douze chasseurs à long rayon d'action Su-30K et huit hélicoptères Mi-17. Bangkok a renoncé à l'achat aux Etats-Unis de huit chasseurs-bombardiers F/A-18 et de 100 000 fusils d'assaut M-16A2.

Réfutant tout « hégémonisme », le général Chi Hoatian, ministre chinois de la défense, a redit à Singapour, le 27 novembre, que son pays n'est pas une menace pour l'Asie du Sud-Est, à laquelle il a proposé « de cultiver une nouvelle conception de la sécurité et de rechercher une nouvelle façon de préserver la paix ». De son côté, le premier ministre singapourien, Goh Chok Tong, a estimé, début décembre, qu'« au cas où la Chine exploiterait les difficultés temporaires de l'Asean, elle perdrait son prestige actuel auprès des membres de l'Asean ».

Toujours est-il que plusieurs Etats de l'Asean, à commencer par Singapour, souhaitent un renforcement de la présence militaire américaine en Asie du Sud-Est. Six ans après avoir fermé les dernières bases américaines de la région (base de Subic et de Clark), Manille prépare un pacte avec Washington qui permettrait la reprise d'exercices militaires conjoints. Singapour, qui met à la disposition de la flotte de guerre américaine ses installations portuaires depuis 1990, construit un quai pour en accueillir les plus gros navires. La Malaisie, l'Indonésie, la Thaïlande et Brunei ont également décidé, ces dernières années, d'élargir l'accès de leurs bases militaires aux forces américaines.

A Hanoï, les dirigeants de l'Asean devaient cependant éviter que le contentieux de la mer de Chine du Sud n'entache un sommet déjà difficile. Ils feront passer un message à Pékin à ce sujet, mais en prenant le soin de remercier la Chine de ne pas avoir dévalué sa monnaie, ce qui aurait relancé la crise financière régionale. La déclaration finale du sommet ne mentionnera pas la Chine.

Mais un document interne de l'Asean estime que le comportement chinois est « incompatible » avec la convention sur la loi de la mer de l'ONU. Tout en demeurant fermes, les hôtes du sommet, qui sont les premiers menacés par les revendications chinoises, ne veulent pas d'éclat. « Les parties concernées doivent éviter de recourir à des actes susceptibles d'aggraver la situation », a déclaré Nguyen Manh Cam, ministre vietnamien des affaires étrangères. Si les Vietnamiens sont déçus par l'absence de Jiang Zemin, ils n'en sont pas pour autant surpris : au cours de deux mille ans d'histoire, leur ancien suzerain leur a fréquemment fait de cadeau, et la flotte vietnamienne est aujourd'hui désarmée face à celle de la Chine.

J.-C. P.

Advertisement for Officine Panerai watches, featuring a watch image and text: 'Jadis secret militaire. Aujourd'hui réservé aux initiés. OFFICINE PANERAI LABORATOIRE D'IDÉES. A.L. les formes et les fonctions du temps se rencontrent... Les collections historiques et contemporaines de l'Officine Panerai... Informations au 01 42 18 96 99.'

Handwritten signature or note at the bottom of the page.

صحة من الأصل

Mafias et groupes intégristes signent les rapt dans le Caucase

Au lendemain de la libération de Vincent Cochetel, détenu pendant 317 jours, le président tchéchène, Aslan Maskhadov, a lancé un appel à la mobilisation populaire pour lutter contre les auteurs de rapt

Les troupes gouvernementales tchéchènes ont placé, lundi 14 décembre, des postes de contrôle sur les routes de cette république indépendante du Caucase russe, première étape d'une vaste opération visant à retrou-

ver et châtier les preneurs d'otages. Celle-ci a été lancée par le président tchéchène Aslan Maskhadov au lendemain de la libération, samedi, du Français Vincent Cochetel. Dans une région livrée à l'anarchie, les rapt

sont devenus depuis une « industrie » où se mêlent banditisme et intérêts politiques, intermédiaires et « racheteurs » d'otages. Le principal conseiller du président tchéchène a affirmé au Monde que derrière les crimi-

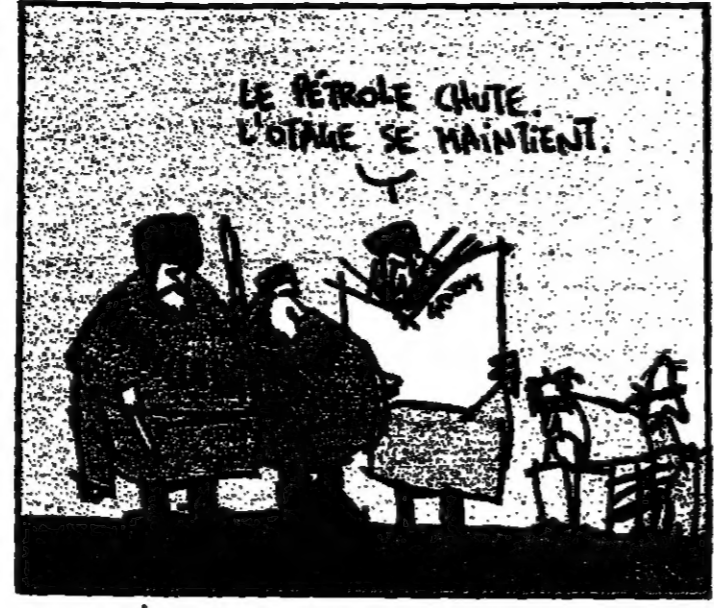
nels se cachent ceux qui font campagne pour la démission du président Maskhadov et veulent que le pays applique un islamisme anti-occidental sur le modèle afghan ou soudanais.

Vincent Cochetel a été maintenu plusieurs mois dans l'obscurité

LA JOIE provoquée par la libération de Vincent Cochetel ne peut être assombrie par toutes les contradictions relatives aux circonstances ayant amené la fin de son calvaire, et au rôle exact joué par les forces de sécurité russes, abrévées de compliments officiels. En revanche, elle n'efface pas le choc infligé par la découverte en Tchétchénie des têtes coupées de quatre autres otages étrangers (Le Monde du 11 décembre).

Pour l'opinion internationale, ce fut une confirmation de l'anarchie sauvage régnant dans cette petite République, dont elle n'entend plus parler, depuis la fin des bombardements russes, il y a plus de deux ans, qu'à l'occasion de rapt d'étrangers. Le choc fut rude, aussi, pour les Tchétchènes eux-mêmes. C'était la première fois que des otages occidentaux étaient tués en Tchétchénie, au lieu d'être libérés contre rançon. Les coupables ont, en outre, donné une résonance maximum au crime par une mise en scène macabre - têtes déposées bien en vue au bord d'une route, alors que les corps restent introuvables.

C'est un défi magistral lancé au président tchéchène Aslan Maskhadov, qui comptait particulièrement sur la Grande-Bretagne pour rompre l'isolement que lui impose Moscou, qui refuse de reconnaître son indépendance. Il a pu se rendre deux fois à Londres, de même qu'aux États-Unis, au grand dam du Kremlin. Ces efforts sont ruinés par les grosses manchettes de la presse britannique sur les victimes, qui sont aussi celles de la féroce lutte de pouvoir qui déchire la Tchétchénie. Derrière les criminels se cachent ceux qui font campagne pour la démission du président Maskhadov et



veulent lui faire porter le poids de l'anarchie, a affirmé par téléphone au Monde son principal conseiller Masrbek Vatchagaev. Il avait craint que le président ne cède à ses opposants, qui aspirent à un islamisme anti-occidental sur le modèle afghan ou soudanais. Le chef de l'État s'est, au contraire, décidé à relever le défi.

20 MILLIONS DE DOLLARS

Juste après la libération de Vincent Cochetel, le président Maskhadov a en effet lancé un appel sans précédent à la mobilisation populaire. Réservistes et vétérans de la guerre d'indépendance ont afflué par centaines, dimanche 13 décembre, au quartier général présidentiel, dans l'ancienne base russe de Khanikala. « On n'avait plus de

des jeunes de ce pays dévasté, et qu'ils sont bien mieux équipés et informés que les forces gouvernementales. « Après chaque libération d'otage, on voit le nombre de leurs Jeeps se multiplier », souligne M. Vatchagaev. D'autre part, les ravisseurs sont soutenus par leurs clans, qui exigent des preuves irréfutables, et jamais disponibles, pour accepter l'arrestation d'un des leurs. Ils bénéficient enfin de complicités avec l'opposition, qui joue, comme eux-mêmes, la carte islamiste.

Arbi Baraev, un des « chefs-bandits », responsable présumé du quadruple meurtre, a été, pour la première fois, publiquement dénoncé, samedi, par les hommes de Maskhadov. Il avait déjà enlevé d'autres étrangers. Selon une source diplomatique française, c'est lui aussi qui aurait détenu Vincent Cochetel. « Pur bandit », selon ceux qui le connaissent, le jeune Baraev (25 ans) affirme lui-même être un combattant du Djihad (guerre sainte) contre des ennemis étrangers. Il fait pratiquement l'unanimité contre lui, mais certains témoins de l'opposition ont encore tenté de le défendre. Ainsi l'ancien président par intérim Zelimkhan Iandarbiyev, rival malheureux d'Aslan Maskhadov lors de la présidentielle de 1997, a condamné le quadruple assassinat comme étant « contraire à la loi islamique », mais il a affirmé que les victimes étaient des espions. Cette thèse, très peu vraisemblable, fut lancée, du sein même du pouvoir tchéchène, par le vice-président Vakha Arsanov. Ce dernier avait déjà été soupçonné de liens avec certains preneurs d'otages, et il avait lui-même mis la main à la pâte durant la guerre contre la Russie, quand, des deux côtés, on se servait

d'otages comme monnaie d'échange. Le président tchéchène n'a jamais pu, ou jamais voulu, se débarrasser de M. Arsanov.

Le grand souci du président Maskhadov, outre de rester au pouvoir et en vie (il a échappé à deux tentatives au moins), est en effet d'éviter chez lui une guerre civile, dans un scénario à l'afghane. C'est pourquoi il a tenu, dimanche, à distinguer les preneurs d'otages des « islamistes » tchéchènes en général. Selon M. Vatchagaev, « beaucoup de ces islamistes sont utilisés, reçoivent de l'argent saoudien ou autre, sont manipulés. Mais beaucoup croient sincèrement sauver ainsi la Tchétchénie ». Les attaquer de front, dit-il, est contre-productif.

Les bandits tchéchènes, enfin, ne sont pas toujours à l'origine des prises d'otages qui leurs sont attribuées. Certaines (dont celle d'un représentant russe en Tchétchénie, récemment libéré) sont le fait de bandits ou de « bandits-policiers » ingouches, daghestanais ou ossètes, c'est-à-dire de républiques voisines de la Tchétchénie ou les troupes russes sont présentes en force. Avec des « intermédiaires », représentants de mafias russes, tchéchènes ou autres, qui « rachètent » au besoin les otages, ils font monter les enchères. De source diplomatique française, on n'excluait pas que tel ait pu être le cas pour Vincent Cochetel, enlevé en Ossétie et pour lequel des « intermédiaires, personnalités assez connues, nous ont fait des propositions à Moscou ». Les autorités tchéchènes démentent en tout cas que le délégué français du HCR ait été libéré en Tchétchénie.

Sophie Stühab

VINCENT COCHETEL se reposait dimanche 13 décembre à Genève, entouré de ses sœurs, de médecins et d'un psychologue spécialisé. Barbe et cheveux hirsutes, il était arrivé à Moscou la veille par avion spécial après sa libération musclée, samedi matin. Celle-ci a résulté d'une opération des forces spéciales russes, qui a duré cinq minutes, à la frontière entre les Républiques de Tchétchénie et d'Ingouchie, ont affirmé les autorités russes. L'ambassadeur de France à Moscou, Hubert Collin de Verdière, a déclaré que les preneurs d'otage s'apprétaient à rendre Vincent Cochetel aux autorités russes lorsque, pour des raisons inconnues, les forces de police, aidées d'Ingouches, sont intervenues pour le libérer.

Deux agents des services spéciaux ont été blessés et trois « bandits » tués durant l'opération, a affirmé la télévision russe, sans toutefois montrer d'images des victimes. Officiellement, aucune rançon n'a été versée. Des officiels tchéchènes affirment que Vincent Cochetel n'a pas été détenu en Tchétchénie et qu'il aurait été enlevé par des Ossètes, puis revendu à d'autres groupes.

Sur des images filmées par le ministère russe de l'intérieur, l'ancien otage a affirmé connaître ses ravisseurs. « Ceux qui capturent et vendent des otages sont bien connus, mais ils ne sont jamais arrêtés ou jugés », a-t-il déclaré. Il dit avoir été maltraité durant sa détention, subissant des interrogatoires violents durant les deux premiers mois. « J'ai été maintenu plusieurs mois sans lumière. Avec seulement 20 minutes de lumière par jour, c'est vraiment difficile », a-t-il ajouté. (AFP)

Une vague d'assassinats terrorise les intellectuels iraniens

IL Y A DEUX ANS, l'aile conservatrice du régime les avait jetés en pâture aux extrémistes sanguinaires, dans une série télévisée où ils étaient qualifiés de « libéraux », l'une des pires injures dans la bouche de leurs détracteurs. Aujourd'hui, alors que la République islamique d'Iran est supposée connaître un « printemps » culturel, politique et social, ils sont assassinés, comme aux pires heures obscurantistes des vingt dernières années. « Ils », ce sont les intellectuels laïcs et libéraux.

Mohamad Pouyandeh, critique d'art, traducteur et membre de l'Association des écrivains iraniens, a été retrouvé étranglé samedi 12 décembre, après avoir été porté « disparu » trois jours plus tôt. Avec Majid Charif et Mohamad Mokhtari, Pouyandeh est le troisième intellectuel assassiné en une quinzaine de jours. Le triste cortège avait été ouvert par le meurtre, le 22 novembre, à leur domicile de Téhéran, de Daryush Forouhar, chef du Parti de la nation iranienne, et de son épouse, Parvaneh.

Le « crime » de Pouyandeh et de Mokhtari est sans doute d'avoir été membres du comité chargé d'organiser l'assemblée générale de l'Association des écrivains iraniens, dissoute dès l'avènement de la République islamique, et qui effraie le régime parce qu'elle prône le dialogue, l'abolition de la censure et le respect des libertés. Ledit comité, selon un universitaire iranien en exil en France, a lancé, au printemps, un appel pour une assemblée générale des écrivains, afin d'approuver un projet de charte en dix points, sensée être l'acte de renouveau de l'Association. Après la publication de leur appel par la presse, les signataires ont été interpellés par les forces de sécurité, qui leur ont signifié qu'ils n'avaient pas le droit de lancer des invitations à des réunions illicites.

PROJET DE CHARTRE

Déjà en 1996, après que les élections législatives eurent révélé un affaiblissement relatif des conservateurs et un début d'ingérence de la société civile dans la vie politique, un petit groupe d'écrivains s'étaient réunis pour examiner les conditions de réactivation de l'As-

sociation. Après plusieurs mois de discussions, le projet de charte avait été élaboré. Mais les membres du groupe furent interpellés et sommés de mettre fin à leurs activités.

Une cinquantaine d'écrivains ont lancé samedi un appel au président Mohamad Khatami pour qu'il « mette fin à cette situation par tous les moyens ». « Les catastrophes se succèdent et nul n'y remédie. Les récents meurtres d'écrivains sont la preuve que la violence aveugle est à l'œuvre pour éradiquer la liberté, porter atteinte à la sécurité publique et créer des tensions dans la société civile », se sont indignés les signataires. Le Conseil national de sécurité s'est réuni le même jour pour discuter de ces meurtres. Les ministères des renseignements et de l'intérieur ont reçu l'ordre d'« instruire ces affaires avec fermeté et sans répit ». Cent quarante députés ont exhorté M. Khatami à agir. L'aile conservatrice du régime, elle, voit derrière ces meurtres la main de l'étranger et des « ennemis du régime ».

CLIMAT DE HAINE

Cette fraction n'avait pas réagi de la même manière, au cours des années passées, lorsque les hommes de lettres et intellectuels étaient déjà des cibles du terrorisme. Elle avait même créé un climat de haine tel contre les « libéraux » qu'il avait valeur de feu vert à la chasse aux penseurs. Ainsi, en 1996, une série hebdomadaire télévisée avait désigné du doigt des intellectuels laïcs et libéraux comme étant des vecteurs par lesquels l'Occident allait « contaminer » la pureté des valeurs révolutionnaires islamiques. Or la Radio-télévision iranienne est directement contrôlée par le Guide de la République islamique, l'ayatollah Ali Khamenei, figure de proue des conservateurs. La même année, vingt et un écrivains et intellectuels qui se rendaient en autocar en Arménie avaient frôlé la mort dans une probable tentative de meurtre déguisée en accident de la route. Un mois plus tard, treize écrivains étaient interpellés et emmenés pour interrogatoire avant d'être relâchés.

L'Association des écrivains est une cible de choix. Le harcèlement

de ses membres s'est intensifié dès 1994, après la publication par 134 écrivains d'un manifeste expliquant qu'un collectif d'écrivains ne devait pas être assimilé à un parti, ni considéré comme une officine de telle ou telle formation politique ou d'un pays étranger. « Notre présence collective est le garant de notre indépendance individuelle et les opinions ou les activités privées de tel ou tel n'ont aucun rapport avec l'ensemble des écrivains ; c'est cela la perception démocratique d'une formation syndicale indépendante (...). Nous sommes des écrivains (...). Considérez notre présence collective comme la présence professionnelle des écrivains », écrivaient-ils.

La presse des durs du régime les avait abreuvés d'injures, les accusant notamment d'être des « communistes et royalistes ennemis de la révolution, qui reçoivent leurs ordres des Occidentaux et des Israéliens ». Quelques semaines plus tard, un romancier libéral, Ali Akbar Saïdi Shirazi, mourait en résidence surveillée, officiellement d'une attaque cardiaque, mais nul n'a jamais cru, à Téhéran, à cette version de la cause du décès, ni aux accusations portées contre Shirazi de « trafic de drogue », « pédophilie » ou encore de liens avec des « éléments contre-révolutionnaires basés à l'étranger » et avec « d'anciens officiers de la Savak », la police politique du régime du shah.

En octobre 1995, l'écrivain Ahmad Mir Alai était trouvé mort dans une ruelle d'Ispahan. Un mois plus tôt, la maison d'édition Mough-e-Amin était incendiée pour avoir publié un livre jugé anti-islamique. Ce ne sont là que quelques exemples d'un terrorisme dont les coupables n'ont jamais été traînés en justice. D'où le scepticisme de nombreux iraniens quant aux enquêtes qui seront menées à propos des meurtres récents. D'autant que, malgré la présence de M. Khatami à la présidence et d'une équipe ministérielle plus ou moins homogène, tous les autres appareils de l'État sont tenus par les conservateurs, ceux-là mêmes qui étaient au pouvoir les années passées et qui ont repris l'offensive contre les modernistes.

Mourna Naïm

IL EST DES MOTS D'AMOUR QUI L'ON PRIERI GLISSER A L'OREILLE.

DE BEERS

صكنا من الأصل

Bill Clinton plaide à Jérusalem et à Gaza pour l'application de l'accord de Wye River

La promesse d'une aide de 1,2 milliard de dollars n'a pas assoupli la position de M. Nétanyahou

Dans une première historique, le président américain a été reçu, lundi 14 décembre à Gaza, par le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat.

La veille, il avait essayé de persuader les Israéliens d'appliquer le prochain retrait en Cisjordanie dans les délais prévus. Sans succès : Israël

ne se retirera pas « d'un pouce supplémentaire » tant que Yasser Arafat maintient sa menace de déclarer unilatéralement l'Etat de Palestine.

TEL AVIV
de notre correspondant
Aucun progrès concret, aucune perspective tangible de déblocage du processus de paix n'étaient décelables, dimanche soir 13 décembre, à l'issue de la première journée de la visite de trois jours du président américain Bill Clinton au Proche-Orient. Les affrontements entre manifestants palestiniens et forces de l'ordre israéliennes se sont poursuivis, notamment à Bethléem, faisant des blessés de part et d'autre.
Un compromis se dessinait toutefois sur la façon dont le Conseil national palestinien et d'autres organismes devaient entériner, lundi 14 décembre, l'annulation des paragraphes de la Charte nationale appelant à la destruction d'Israël, une des clauses de l'accord du 23 octobre. Ce compromis devait à son tour ouvrir la voie à un sommet triangulaire, qui pourrait, dans la soirée à Erez, à la frontière entre Israël et Gaza, réunir le premier ministre israélien, Benjamin Nétanyahou, le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, et Bill Clinton.

Menacé par une motion de censure prévue lundi prochain, M. Nétanyahou a laissé entendre que cela ne suffirait pas à le décider à réaliser vendredi le deuxième retrait des troupes israéliennes de Cisjordanie, prévu dans l'accord de Wye. Le chef du gouvernement israélien a réitéré que la réunion des représentants palestiniens à Gaza, en présence de M. Clinton, se prononce sur l'annulation des paragraphes litigieux par un vote formel et « sans astuces », de façon à ce que « le monde entier comprenne ».

« NOUS ATTENDONS »
Forts du texte de l'accord de Wye qui ne mentionne pas de vote, les Palestiniens s'opposent jusqu'ici à cette revendication, mais semblent disposés dimanche soir à un compromis. M. Arafat devait demander aux délégués, à la fin de son discours, s'ils soutiennent le processus de paix et la lettre qu'il avait envoyé à Bill Clinton pour affirmer l'annulation des paragraphes en question. « Nous leverons alors la main, nous nous leverons et nous applaudirons », a expliqué le négocia-

teur palestinien Hanan Asfour, assurant qu'il ne s'agirait pas pour autant d'un vote.

Au-delà des considérables mesures de sécurité, la première journée de M. Clinton à Jérusalem s'est résumée à une succession d'images soigneusement préparées, qui ont fourni au président américain, empêtré dans les incertitudes d'une procédure d'impeachment (lire ci-contre), autant d'occasions de se montrer sous son meilleur jour : déposant, visiblement ému, une pierre ramené de Hawaï sur la tombe de son ami Yitzhak Rabin, assistant, souriant et décontracté, à la cérémonie du premier soir de la fête juive de Hanoukah à la résidence du président Ezer Weizman, ou serrant les mains de jeunes Israéliens enthousiastes, lors d'une réunion au Centre des congrès à Jérusalem en présence de centaines de lycéens et de soldats.

Lors d'une conférence de presse conjointe avec M. Nétanyahou, au cours de laquelle les assauts de courtoisie des deux intervenants contrastaient avec leurs visages fermés, M. Clinton a réitéré sa pro-

messe de demander prochainement au Congrès 1,2 milliard de dollars (près de 7 milliards de francs) d'aide spéciale à Israël afin de contribuer à la réalisation de l'accord de Wye et aux mesures de sécurité l'accompagnant. M. Nétanyahou ne s'est pas laissé impressionner par cette promesse : il a répété sans relâche qu'il appartenait désormais aux Palestiniens de remplir leurs obligations, avant qu'Israël ne continue d'appliquer l'accord.

« Nous attendons », a-t-il dit, affirmant que les Palestiniens ne recevraient pas « un pouce de territoire de plus » tant que M. Arafat ne s'engagerait pas clairement à ne pas proclamer unilatéralement l'existence de l'Etat palestinien en mai. Bill Clinton n'a réussi ni à se mettre à l'abri des questions des journalistes sur la procédure d'impeachment en cours à Washington, ni à sauver l'application de l'accord de Wye dans les délais prévus. (finir.)

Lire aussi notre éditorial page 16

Le chef de la Maison Blanche écarte toute idée de démission

La Chambre des représentants votera, jeudi 17 décembre, sur la mise en accusation du président américain dans l'affaire Lewinsky

LA MAISON BLANCHE et le Congrès se préparent cette semaine à un choc historique concernant l'avenir du président Bill Clinton, menacé d'être destitué pour avoir menti sous serment afin de dissimuler sa relation avec une ancienne stagiaire, Monica Lewinsky.

Alors que la Chambre des représentants a prévu de voter, jeudi 17 décembre, sur les articles adoptés par sa commission judiciaire, qui recommandent la mise en accusation du président, Bill Clinton a écarté dimanche toute idée de démission de sa part.

Dans le même temps, ses adversaires se sont lancés dans une nouvelle offensive. Ainsi, le président de la Commission judiciaire, le républicain Henry Hyde, a appelé publiquement, pour la première fois, à la démission de M. Clinton.

« Oui, je crois que le président devrait démissionner », a-t-il déclaré dimanche dans un entretien à la chaîne de télévision CBS. M. Hyde a indiqué qu'un geste semblable de la part de M. Clinton serait « héroïque », lui permettrait de

« partir dans l'honneur » et serait bénéfique pour le Parti démocrate.

A l'approche du vote de jeudi, le président Clinton, fort du soutien de ses troupes démocrates au Congrès, fourbit ses armes : « Je n'ai aucune intention de démissionner, cela ne m'est jamais venu à l'esprit », a-t-il déclaré à Jérusalem lors d'une conférence de presse.

Au même moment, à Washington, le secrétaire général de la Maison Blanche, John Podesta, accusait les républicains « d'essayer de chasser le président de ses fonctions... malgré la volonté du peuple américain ».

M. Podesta et le chef de file de la minorité démocrate à la Chambre des représentants, Richard Gephardt, ont insisté sur le fait que seule une certaine forme de blâme officiel permettrait de résoudre la crise.

Les démocrates avaient proposé que la Chambre vote sur une motion de censure, équivalant à une réprimande morale, plutôt que sur une destitution. Mais la majorité républicaine a repoussé, samedi, cette initiative. - (AFP)

Les Quinze patinent sur le financement de l'UE

VIENNE
de notre envoyé spécial
Les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze n'ont pas réussi à faire progresser, à Vienne, la négociation sur l'agenda 2000 et ont donc échoué dans ce qui constituait leur principale mission. L'Espagne, la Grèce et le Portugal, encouragés par la Commission et - jusqu'à un certain point - par l'Italie et la Belgique, ont refusé d'avaliser l'idée d'une stabilisation des dépenses communautaires que préconisait une majorité d'Etats derrière l'Allemagne et la France.

Pour les pays du Sud, les propositions de la Commission, qui impliquent une progression des dépenses tant agricoles que structurelles, demeurent la seule base de travail acceptable. Faute de l'impulsion espérée, on peut craindre que les travaux reprennent dans le désordre, sans ligne directrice.

Les « duty free » en sursis

Les pays - dont la France - qui souhaitent voir différer la décision prise à l'unanimité en 1991 de supprimer les ventes hors taxes (duty free) entre pays européens dans les aéroports et les ferries, à compter de juillet 1999, ont obtenu un sursis. La Commission de Bruxelles examinera si, localement, des problèmes, notamment d'emploi, se posent et, le cas échéant, proposera des mesures transitoires. Jacques Santer, président de la Commission, a souligné qu'il ne pourrait s'agir que de « dispositions limitées » et que la décision de 1991 n'était pas remise en cause.

Une période de flottement risque de s'ensuivre. La réunion des ministres de l'agriculture, lundi 14 décembre à Bruxelles, devait servir de test. Chacun des Quinze entend que la PAC coûte moins cher au budget européen... mais pas de la même manière !

« Nous sommes parvenus à remettre la France au centre du jeu », s'est félicité Lionel Jospin, samedi 12 décembre, à la fin de la réunion. De fait, la France serait la principale victime de la proposition de la Commission de corriger les déséquilibres budgétaires (ce que demandent l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Autriche et la Suède) en faisant supporter par les trésors nationaux une partie des dépenses agricoles prises en charge par l'Europe.

Grâce aux efforts de Paris,

l'idée que les sacrifices soient équitablement répartis et que « tout doit être mis sur la table » a fait son chemin. En France même, la menace du cofinancement, qui a joué comme un repoussoir, a facilité la définition d'une position solide fondée sur la limitation, voire la réduction des dépenses. Elle est non seulement commune au gouvernement, mais apparemment acceptée par les organisations professionnelles.

Le concept de stabilisation du budget n'ayant pas été retenu à Vienne, ce travail opéré par la France pour échapper à la « conspiration objective » (comme la qualifie un collaborateur du premier ministre) qui représente la proposition de la Commission, et pour tenter de donner au débat sur l'agenda 2000 une cohérence qui ne lui soit pas défavorable, peut encore être remis en cause.

Une majorité des Quinze plaide aujourd'hui pour cette stabilisation, comprenant que c'est là aussi la meilleure préparation à l'élargissement. Mais si la formule se révèle impraticable, une autre majorité pourrait se rassembler sur la ligne de la Commission, c'est-à-dire sur le cofinancement agricole.

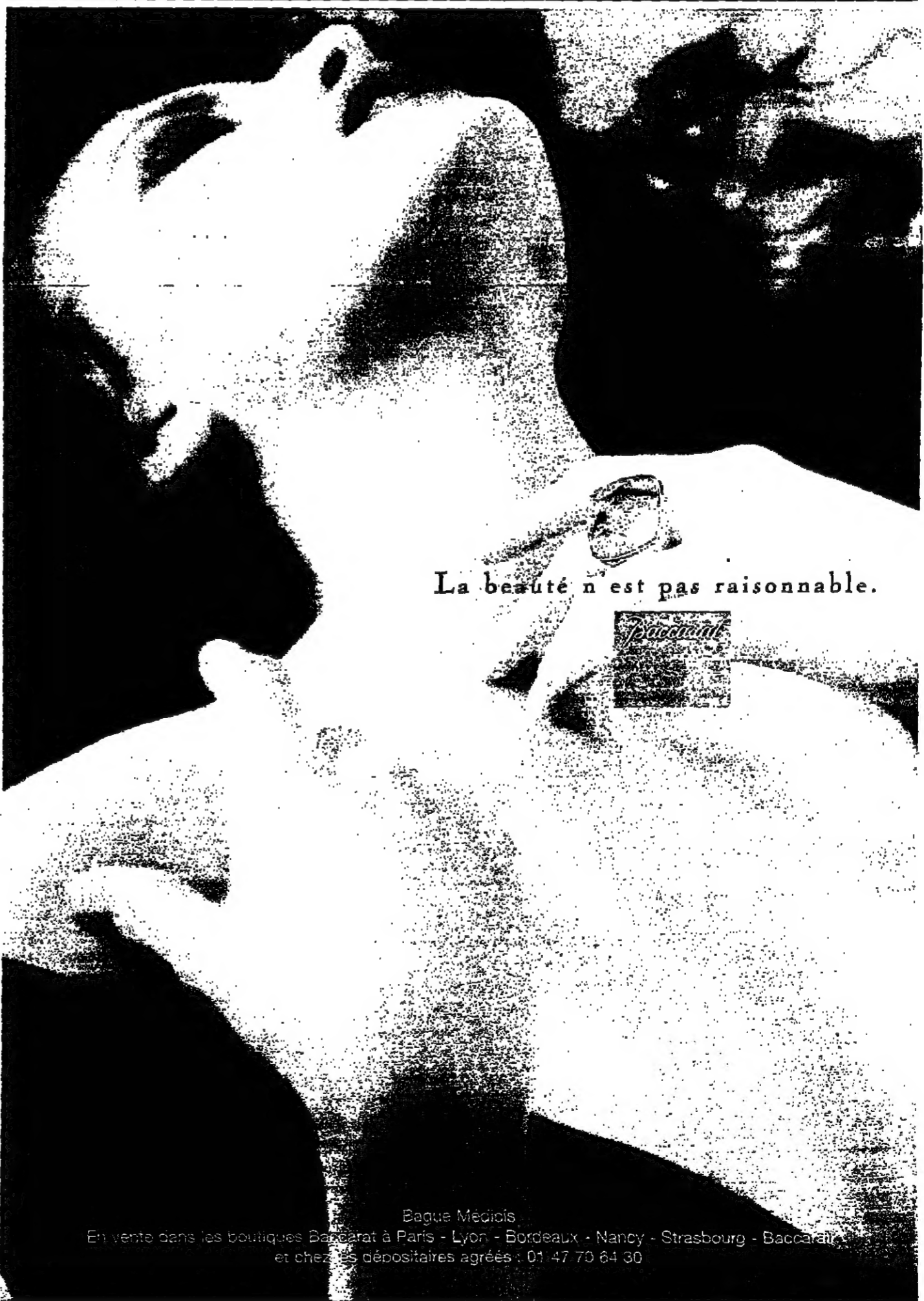
IMBROGLIO

Quelle que soit la motivation de la présidence allemande, qui prendra le relais de l'Autriche le 1^{er} janvier, elle éprouvera des difficultés à relancer une négociation d'autant moins aisément maîtrisable qu'elle recouvre des sujets variés : financement de l'Union de 2000 à 2006, réforme de la politique agricole et des fonds structurels, rééquilibrage budgétaire, élargissement.

A Vienne, le chancelier Schröder s'est mis dans la position de devoir conclure au printemps. Pour la France, dont l'appui pour y parvenir est nécessaire, ceci reste à première vue une garantie de modération appréciable.

L'imbrroglio de l'agenda 2000, la nécessité de plus en plus ressentie de rouvrir le chantier des réformes institutionnelles, sans parler du ralentissement de la conjoncture, n'incitent pas à hâter le processus d'élargissement. Les pays candidats, dont les dirigeants ont participé aux côtés des Quinze au déjeuner de clôture, samedi à Vienne, ont dû en prendre acte. Le Sommet n'a pas non plus donné suite à l'idée d'élargir tout de suite les négociations à d'autres pays que les cinq avec lesquels elles sont déjà engagées.

Philippe Lemaître



La beauté n'est pas raisonnable.

Bagne Médicis

En vente dans les boutiques Bagneat à Paris - Lyon - Bordeaux - Nancy - Strasbourg - Baccarat, et chez les dépositaires agréés : 01 47 70 64 30

Océan critique
rapports d'armes
Violence
temps de pa...

صحنات الأصل

Les Verts refusent de désavouer Dominique Voynet sur l'enfouissement des déchets

Le nucléaire sera au cœur de leur campagne

PAS D'ABSTENTION, pas de « vote contre », pas de « refus de vote ». Et la salle, comme sommée de se découvrir si adulte et si sage, s'est même permis de s'auto-congratuler et de s'applaudir. Samedi 12 décembre, c'est à l'unanimité que les députés du conseil national inter-régional (CNIR) des Verts, réunis à Paris pour le week-end, ont voté le texte déposé par le collège exécutif des Verts, qui synthétisait en les modérant l'ensemble des motions consacrées au délicat sujet de l'ouverture de deux laboratoires d'enfouissement de déchets nucléaires, décidée trois jours plus tôt par le gouvernement (Le Monde du 11 décembre).

Conscients « qu'on tente de [leur] faire avaler une couleuvre pas très big », selon la formule de Danielle Auroi, conseillère régionale d'Auvergne, et qu'on leur a posé « une peau de banane à six mois des européennes », selon le mot de Guy Hascocq, député du Nord, les Verts ont refusé de réclamer de Dominique Voynet sa démission du gouvernement. Même la gauche du parti a rejeté la motion des Larrales, qui refusaient « d'accepter que l'un ou l'autre [des Verts] signe le décret de création d'un tel laboratoire, ou reste dans un gouvernement qui l'autorise ». Chacun s'est retrouvé autour d'un texte demandant à M^{me} Voynet « d'user de son droit et de sa liberté de parole, comme elle l'a fait récemment avec brio pour les sans-papiers ».

La ministre de l'environnement et la direction des Verts n'avaient certes pas ménagé leur peine pour éviter la crise. « Voynet a retenu le leçon du malin transgénique, dont elle avait été contrainte, en novembre 1997, d'annoncer l'autorisation de la culture : cette fois, elle a refusé d'assumer la décision, en précisant publiquement, mercredi 9 décembre, qu'elle « s'était sentie en porte-à-faux tout le temps » avec ses collègues du gouvernement.

Au siège des Verts, on avait d'ailleurs choisi de réagir très vivement à la décision de creuser deux laboratoires souterrains. « C'est la pire agression depuis dix-huit mois », a lancé d'emblée, samedi, à la tribune, Denis Baupin, ancien conseiller de M^{me} Voynet au ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement et nouveau porte-parole des Verts.

Ce n'est peut-être pas l'avis de tous les Verts, qui restent très remontés sur les sans-papiers. Mais, après la fin de non-recevoir adressée par Lionel Jospin sur ce sujet, la majorité a préféré mobiliser ses troupes contre le nucléaire, moins « politique ».

Sans déjuger M^{me} Voynet, Noël Mamère et Daniel Cohn-Bendit – tous deux absents de ce conseil national, comme la ministre – avaient expliqué, avant la tenue du CNIR, qu'il faudrait « faire du nucléaire un thème majeur de la campagne » des élections européennes, et « démontrer l'isolement de la France dans ses choix énergétiques ».

BATAILLE DE PROCÉDURE

Evoquant les accords signés, en janvier 1997, entre les Verts et le PS – dans lesquels la question des laboratoires d'enfouissement ne figurait pas –, M. Hascocq a expliqué que les Verts devaient continuer à se battre en réclamant l'application de « tout l'accord, rien que l'accord mais l'accord complètement ». Sous une grande bannière – « Non à l'enfouissement des déchets nucléaires » –, la direction du mouvement a affirmé sa volonté de mener une campagne de mobilisation d'envergure : « Le décret ne sera pas signé avant huit, neuf, dix mois », a rappelé le secrétaire national, Jean-Luc Bemmahias. Devant Etienne Tête (Rhône-Alpes), tombeur de Charles Millon et maître des procédures, M. Baupin a rappelé que l'enquête d'utilité publique avait été menée, à Bure (Meuse), pour un laboratoire non réversible, quand celui programmé prévoit la possibilité de retirer les déchets, précisant qu'il pourrait y avoir là un vice de procédure.

« La décision du gouvernement me semble totalement contraire au "principe de précaution". La décision du Conseil d'Etat, vendredi, de suspendre la commercialisation du maïs transgénique montre que, là aussi, la guérilla et l'acharnement payent », commentait M. Tête dans les couloirs. De quoi rassurer un peu les amis de M^{me} Voynet, qui ne se bercent pas d'illusions sur leurs chances de faire de Bure – un site choisi pour sa faible densité d'habitants et... d'élus politiques d'envergure nationale – « un nouveau Larzac ».

Ariane Chemin

Pierre Gosnat (PCF) succède à Jacques Laloë à la mairie d'Ivry

POUR IVRY (Val-de-Marne), l'événement est historique : depuis le Congrès de Tours, la ville n'a connu que deux maires, tous deux communistes : Georges Marrane de 1924 à 1965 (avec une interruption de 1940 à 1944 au cours de laquelle la ville a été administrée par une délégation spéciale), puis Jacques Laloë, depuis 1965. Samedi 12 décembre, le conseil municipal a élu Pierre Gosnat à sa tête par 33 voix (30 PCF, 2 PS, 2 MDC et 1 Radical) contre 3 à Chantal Duchêne (div. g.), en remplacement de M. Laloë, qui avait démissionné pour passer le flambeau, en cours de mandat, au successeur qu'il s'était choisi. Les sept élus de l'opposition (RPR, UDF et div. d.), n'ont pas participé au scrutin pour protester contre cette procédure.

Pour le Parti communiste, l'enjeu était de taille : Ivry n'est pas un bastion, c'est son « Kremlin ». A la libération, deux de ses élus ont été ministres de Charles de Gaulle : Georges Marrane et Maurice Thorez, député du Val-de-Marne. La « ville de Thorez » est enregistrée aux élections un vote communiste traditionnellement supérieur de dix points à celui de sa rivale de Seine-Saint-Denis, Montreuil, la « ville de Duclos ». Pierre Gosnat, quarante-huit ans, qui s'était illustré dans les années 80 lors des manifestations qui ont marqué le départ de l'usine SKF de la ville, vice-président du groupe communiste au conseil ré-

gional d'Ile-de-France, avait été désigné candidat au terme d'« une consultation démocratique » qui a révélé la lutte d'influence entre les « anciens », nombreux dans ce fief qui revendique quelque deux mille adhérents, et les « modernes ». Plusieurs noms avaient émergé, dont ceux de Daniel Mayet, adjoint chargé de l'urbanisme, qui avait la préférence du maire, et de Serge Gaysnot, trente-cinq ans, populaire parmi les jeunes communistes.

LE FRUIT D'UN COMPROMIS
Tous deux, présentés comme plutôt modérés et favorables à la gauche « plurielle », ont rencontré l'hostilité de certaines sections, qui l'ont manifestée en votant pour des personnalités qui ne siègent pas au conseil municipal : Gilbert Ridouh, ancien adjoint, Chantal Bourvic, conseillère générale, ou encore Richard Dethyre, président de l'Apelis (Association pour l'emploi, l'information et la solidarité), à la pointe du mouvement des chômeurs.

La désignation de M. Gosnat est un compromis. Tout en offrant des garanties aux « orthodoxes », il garantissait se montrer attentif aux aspirations au changement. Il aura notamment pour mission de stopper la lente et constante érosion du PCF sur la ville depuis plusieurs années.

Dominique Meunier

L'élection de Philippe Séguin à la tête du RPR conforte son autorité pour les européennes

Plus de quatre militants sur cinq ont participé à la désignation de leur président au scrutin direct

Pour la première fois, le mouvement gaulliste a élu son président, samedi 12 et dimanche 13 décembre. Seul candidat, Philippe Séguin a réussi son pari en obtenant 95 % des voix et, surtout, un taux de participation de 81,46 %, supérieur au seuil symbolique de 70 % qu'il s'était fixé.

Cette élection renforce l'autorité de M. Séguin et du RPR sur ses partenaires de L'Alliance pour conduire la liste européenne.

LES DEUX RENDEZ-VOUS symboliques : réélu président du RPR, Philippe Séguin devait recevoir, lundi 14 décembre, les élus gaullistes du conseil régional Rhône-Alpes afin de préparer la succession de Charles Millon ; il devait ensuite consacrer l'essentiel de sa semaine à prendre les contacts nécessaires avec les principaux responsables des partis de droite européens, dans l'intention de favoriser la constitution d'un groupe unique au sein du futur Parlement européen.

Comme l'a relevé Charles Pasqua, dimanche, au « Grand jury RTL-Le Monde-LCI », l'élection au scrutin direct des militants donne au président du RPR « un avantage de responsabilités » et « lui confère une indépendance qu'il n'avait pas encore ». En tout cas, celui qui n'est pas encore candidat aux élections européennes en fait déjà beaucoup. Le RPR, a-t-il affirmé aussitôt après son élection, est « prêt, désormais, à prendre toute sa part dans la campagne européenne et à préparer ainsi la reconquête ».

Elu avec un taux de participation (81,46 %) largement supérieur au seuil de 70 % qu'il avait lui-même fixé et avec 95,07 % des suffrages exprimés, le député des Vosges a toutes les raisons d'être satisfait. La soirée électorale, au siège du RPR, avait été préparée pour fêter cette victoire. A 18 h 57, près de trois heures après la clôture du scrutin, l'annonce du résultat de la fédération du Val-de-Marne, sur un écran géant, faisait passer la barre des 70 %. Plusieurs dizaines de jeunes séguinistes, invitées pour la circonstance, entonnaient : « Jospin l'es fou, Séguin est réélu ! » Debout, à côté du président du Sénat, Christian Poncelet, l'intéressé avait les larmes aux yeux.

Cette élection a coûté très cher au RPR : 1,5 million de francs, selon Roger Karoutchi, secrétaire national à l'administration générale et à l'animation. Mais cette mobilisation de l'appareil gaulliste a aussi permis, au passage, de récupérer plus de six mille adhérents de 1996 et de 1997 qui n'avaient pas encore repris leur

carte. Pour répondre au défi lancé par M. Séguin, les secrétaires départementaux ont proposé des pots, samedi et dimanche, dans les bureaux de vote, pour attirer l'électeur. Certains ont organisé un système de covoiturage. Il ne fallait pas en faire trop, tout de même : M. Séguin a piqué une colère, dimanche soir, en découvrant le score de l'Ariège, qui lui attribuait 100 % de voix sur 100 % des inscrits. Vérification faite, il s'agissait d'une erreur du service informatique...

DÉMARRER LA CAMPAGNE

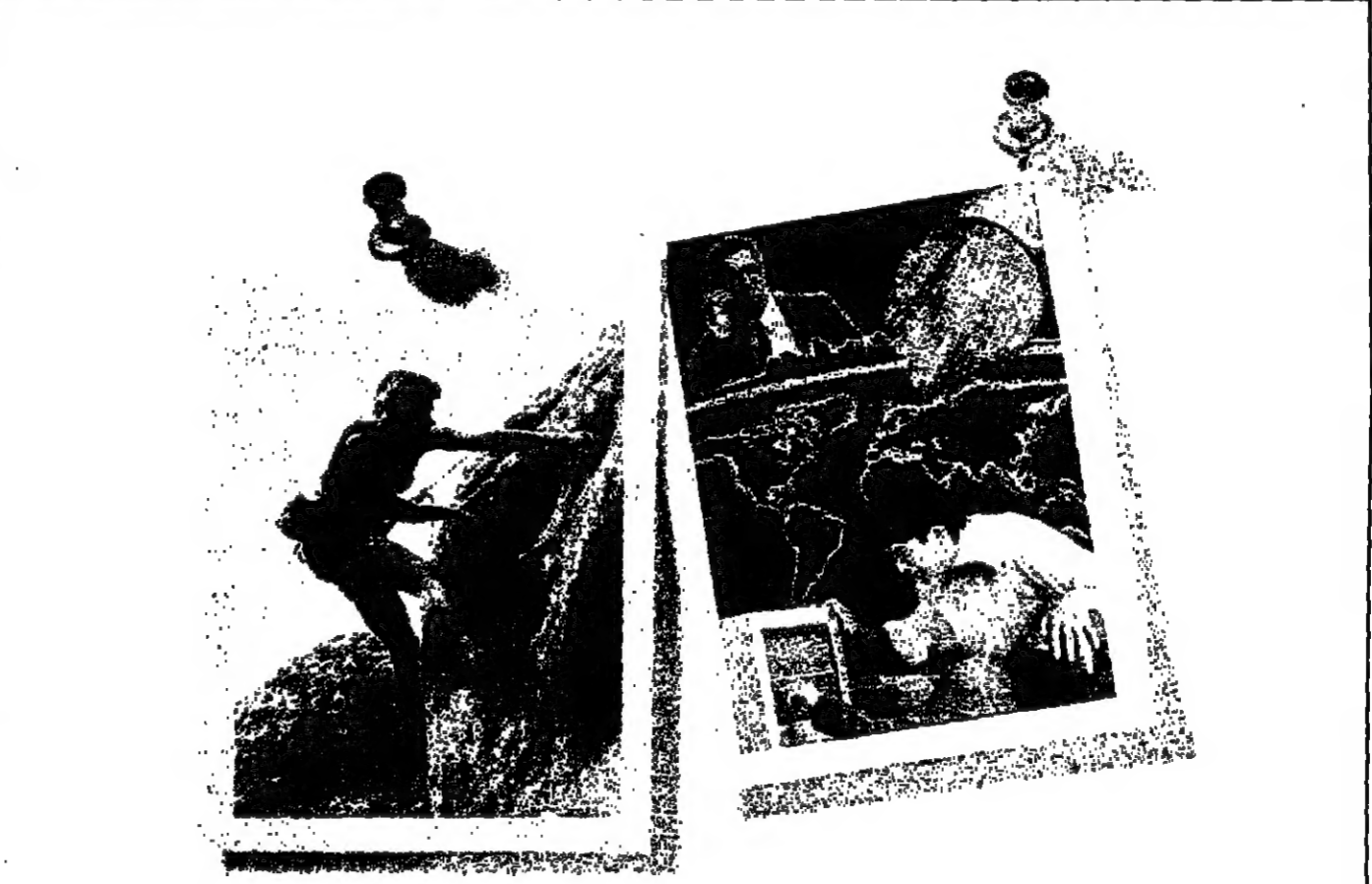
Sept fédérations, seulement, n'ont pas atteint l'objectif, souvent en raison de conflits internes qui n'ont rien à voir avec la personnalité du candidat : l'Aube, l'Indre-et-Loire, les Landes, le Morbihan, le Var, la Guyane et la Réunion. Plus éclairant, en revanche, est le taux anormalement élevé de votes blancs ou nuls dans quelques fédérations. C'est-à-dire la proportion d'adhérents qui ont fait le déplacement pour ne pas voter en faveur de M. Séguin :

21,88 % dans l'Aveyron, fédération de Jacques Godfrain, 12,59 % en Haute-Vienne, 10,24 % en Eure-et-Loir, 10,01 % dans les Pyrénées-Orientales, 9,05 % en Girone, chez Alain Juppé.

Toutefois, les principales fédérations ont ratifié massivement la candidature du député des Vosges : Paris (82,15 % de votants), les Hauts-de-Seine (80,51 %), les Yvelines (76,59 %), les Alpes-Maritimes (91,82 %), les Bouches-du-Rhône (86,75 %). Outre les départements et territoires d'outre-mer, où le nombre d'inscrits n'est guère significatif, le record est atteint dans le Doubs avec 94,90 % de votants.

Le président du RPR est désormais le président de tous les gaullistes. Il lui reste à devenir, dans les prochaines semaines, le patron incontesté de L'Alliance, afin de pouvoir partir, au plus tôt, en campagne pour les européennes et s'imposer, une fois encore, comme un allié indispensable du président de la République.

Jean-Louis Saux



“Lucent Technologies explore sans cesse de nouvelles voies.”

Gwenhaële Le Bras, ingénieur développement chez Lucent Technologies à Rouen

Dans la vie, je me lance toujours de nouveaux défis. Chez Lucent Technologies, nous sommes tous animés par cette même ambition pour explorer en permanence les technologies de communication de demain.

Lucent Technologies est le premier constructeur mondial de télécommunications.

Nous participons au développement et à la construction de tous les types de réseaux de télécommunications pour les opérateurs et les entreprises : réseaux optiques, réseaux de données, réseaux intelligents, réseaux mobiles...

Présent dans plus de 90 pays, Lucent emploie en France 2 000 personnes dont 500 en R&D. Nous nous appuyons sur la puissance d'innovation des Laboratoires Bell auxquels les télécommunications doivent, parmi de très nombreuses inventions, le transistor, le laser, la technologie cellulaire, les fibres optiques, etc... Avec tous ces atouts, Lucent Technologies vous donne les moyens de construire les réseaux de communication du futur avec les technologies de demain.

Quand la communication progresse, c'est avec nous.™

Lucent Technologies
Bell Labs Innovations
16, avenue Descartes
92352 Le Plessis-Robinson Cedex, France
<http://www.lucent.com>

HORIZONS

PORTRAIT

Sylviane Agacinski,

Certains lui prêtent un rôle d'inspiratrice discrète du pouvoir dans le débat sur la parité hommes-femmes ou sur d'autres dossiers sensibles. L'épouse du premier ministre se défend de chercher à faire passer ses idées et préfère s'ancrer dans la philosophie, son activité depuis trente-cinq ans

DANIEL COHN-BENDIT rêve de la rencontrer, persuadé qu'elle soutient la cause des sans-papiers. Quant aux abonnés des dîners en ville, ils assurent que, derrière la réforme constitutionnelle sur la parité - dont l'Assemblée nationale débattre le 15 décembre -, on sent sa patte, sa détermination. Après d'autres, Sylviane Agacinski, épouse Jospin, incarne le fantasme récurrent de l'inspiratrice discrète du pouvoir.

Cette grande femme brune, aujourd'hui âgée de cinquante-trois ans, élégante et souriante, est apparue aux côtés du leader socialiste au début des années 90. Chacun, à l'époque, vient d'une autre vie. Un enfant, Daniel, né en 1984, remplit celle de Sylviane; Hugo et Eva, nés, eux, dix ans plus tôt, celle de Lionel. Tous deux se marient le 30 juin 1994, à la mairie du 18^e arrondissement de Paris, devant Daniel Vaillant, aujourd'hui ministre du gouvernement Jospin, mais alors simple conseiller municipal, muni d'une «délégation spéciale» signée par le maire de Paris du moment: Jacques Chirac.

Dans ces années-là, la politique n'est pas la préoccupation centrale du couple. Titulaire du seul mandat de conseiller général de Cointe-gabelle, affecté par sa défaite dans la Haute-Garonne lors des élections législatives de 1993, Lionel Jospin traîne un vague ennui existentiel entre l'espoir d'une ambassade qui ne viendra jamais et la convalescence d'une thyroïde, un temps déglacée. Professeur de philosophie, Sylviane Agacinski anime un séminaire sur «La philosophie de l'art» à l'École des hautes études en sciences sociales (Ehess), installés dans un appartement loué de la rue du Regard, au cœur du 6^e arrondissement de la capitale, tous deux mènent une vie somme toute ordinaire. Il faudra l'échec de Michel Rocard, puis le renoncement de Jacques Delors, pour que Lionel Jospin retrouve l'ivresse des cimes.

Candidat à l'élection présidentielle de 1995, patron du PS dans la foulée, puis premier ministre en juin 1997: prise dans son sillage, Sylviane Agacinski découvre les coulisses du pouvoir. Et nourrit ainsi sa réputation d'égérie. Les sourires inhabituels du leader socialiste? Sa décontraction nouvelle? Son long manteau beige qui lui donne, enfin, des allures d'homme élégant? Ce serait elle, suggère la rumeur, et c'est sans doute vrai. La féminisation des listes socialistes lors des élections législatives de 1997, le pacte civil de solidarité (PACS) ou la réforme constitutionnelle sur la parité? Ce serait elle, encore, mais là, c'est peut-être faux.

«Franchement, personne ne me demande mon avis.» Gris et frais, l'après-midi de cette fin novembre plonge l'appartement de la rue du Regard dans la pénombre. Calée au fond d'un canapé en cuir noir, Sylviane Agacinski réfute d'une voix calme toute influence sur le cours des choses. «Matignon? Je

n'y vais pas, sauf pour déjeuner de temps en temps.» Elle n'a pas voulu du bureau que la République se proposait de mettre à disposition. Seule une secrétaire classe son courrier - volumineux les premiers temps, réduit désormais à cinq lettres quotidiennes en moyenne -, fait suivre les requêtes dans les ministères concernés et prépare les réponses circonstanciées. «Quant à profiter de l'intimité pour faire passer mes idées, ne prend-elle sous l'insistance, ce n'est pas vraiment mon style. Sur aucun des sujets que l'on cite généralement je n'ai développé ma position dans l'espoir de faire changer mon mari d'avis. Je crois que les femmes ne peuvent pas jouer sur tous les tableaux; avoir une activité propre et entretenir un pouvoir occulte. La modernité, ce n'est pas d'être épouse. C'est d'être femme et citoyenne.»

Ce double statut, Sylviane Agacinski l'ancre dans l'activité qui est la sienne depuis plus de trente-cinq ans: la philosophie. Son choix remonte aux années lycéennes, à Lyon, avec la découverte de Montesquieu, Rousseau, Voltaire. «Un coup de foudre», dit-elle. Cela la détourne d'arts dramatiques de Lyon qu'elle apprenait avec sa sœur aînée, Sophie, devenue plus tard comédienne, et mariée aujourd'hui au comédien et chanteur Jean-Marc Thibault. Elle se forme ensuite en suivant l'enseignement de Gilles Deleuze, professeur à l'université de la capitale rhodanienne. «Il était fascinant, se souvient-elle. Il nous parlait de Spinoza en marchant de long en large sur son estrade. Nous ne comprenions rien de ce qu'il nous racontait. On sentait seulement qu'il y avait quelque chose à comprendre. C'était très excitant.»

À l'automne 1967, une fois la licence obtenue, la jeune provinciale, vingt-deux ans à peine, monte à Paris. Et cette nouvelle vie menace de la détourner de sa vocation. Il y a d'abord le mai un peu fou de 1968. Avec d'autres, elle occupe l'Hôtel de Massa, vieille bâtisse du Quartier latin où siège la



de la philosophie avant toute chose

liste à Paris-Match, anonyme chargée d'enquêtes que d'autres mains rédigent. «J'ai travaillé sur la profération des rats à Paris ou le démantèlement des Huites, s'amuse-t-elle. J'ai aussi fait un entretien avec Lisa Minelli. Passer d'un univers à l'autre m'amusait beaucoup. Mais j'étais un peu déçue de voir, comment dire?, la part de fiction qui s'insinuait ensuite dans les articles. Je me suis dit que ce métier n'était pas fait pour moi.»

De toute façon, la philosophie la rattrape. Classée première à l'écrit du Capes, en 1970, elle s'engage

contres intellectuelles, consacré à Nietzsche. «Je me souviens très bien d'elle cette année-là, assure Jean-Luc Nancy, autre derridien strasbourgeois. Elle était très belle, avec de longs cheveux magnifiques. Elle faisait tourner toutes les têtes.» Jacques Derrida et les siens travaillaient alors sur un concept philosophique en devenir: le «différence». «C'est d'abord la question de l'autre», tente de résumer Sylviane Agacinski à l'attention du profane. La tendance naturelle est de penser que l'être est un, et non multiple. La réflexion sur la «différence» cherche justement à expliquer qu'il n'existe pas d'origine simple, mais qu'un être est immédiatement hétérogène. «Ce bain intellectuel influence définitivement sa manière d'être et de penser. Elle pourra s'en éloigner, orienter son travail vers d'autres horizons - par exemple, les rapports qu'entretient la philosophie avec l'art ou l'architecture -, se détacher même progressivement du groupe derridien - «cela fait un certain temps que je ne l'ai pas vu», dit Philippe Lacoue-Labarthe -, elle en retrouve instinctivement la logique lorsque les circonstances le commandent. Ainsi dans sa polémique publique sur le féminisme, voilà plus de deux ans, avec Elisabeth Badinter.

Le 18 juin 1996, Le Monde publie une tribune signée Sylviane Agacinski-Jospin. «J'ai mis les deux noms car le journal me l'a demandé», explique-t-elle, mais, aujourd'hui, je le regrette et ne le referai plus.» Il s'agit pour elle de répondre à un article d'Elisabeth Badinter, toujours publié dans Le Monde, le

12 juin, et dénonçant l'instauration de «quotas de femmes» dans la vie politique, revendiqués quelques jours plus tôt par les signataires d'un «Manifeste pour la parité». «L'idéologie des quotas suscite des calculs sordides et humiliants», assure M^{me} Badinter, avocate d'un «universalisme» républicain selon lequel le statut de «citoyen» unifie les individus, qu'ils soient blancs ou noirs, hommes ou femmes. «Faut-il répéter, conclut-elle, que la politique est avant tout un choix idéologique, où la spécificité sexuelle n'a guère à dire?»

Là réponse de M^{me} Agacinski-Jospin est cinglante, et presque douloureuse: «Si l'universalisme consiste, de façon abstraite, à ignorer absolument la différence sexuelle, c'est-à-dire l'essentielle mixité du genre humain (comme l'ont toujours fait aussi la religion et la philosophie), alors il faut faire la critique philosophique et politique de l'universalisme, et montrer que, toutes les fois qu'on efface absolument la différence sexuelle, on identifie en réalité le genre humain à un seul sexe, celui de "l'homme".» Et cela, encore, quelques lignes plus loin: «Cet universalisme procède par l'assimilation des femmes au modèle masculin, et les féministes qui s'en réclament croient trouver leur place en s'identifiant à l'homme. [...] Non seulement la parité n'a plus d'intérêt dans ce cas, mais elle est même humiliante parce qu'elle rappelle les femmes à une féminité déniée.»

Ces derniers mots dévoilent un bout d'histoire personnelle. «Quand j'avais vingt ans, a-t-elle

expliqué dans Paris-Match du 23 avril 1998, je pensais qu'on faisait ou des livres ou des enfants, mais pas les deux. [...] Cela me paraissait aujourd'hui un comble que des femmes puissent penser que la maternité est un handicap. Mais j'ai moi-même mis un certain nombre d'années à le comprendre.» Une grossesse relativement tardive - trente-neuf ans - et un enfant qu'elle «élève seule», selon la mention pudique de plusieurs coupures de presse, dévoilent cette lutte latente. On en retrouve l'écho dans son dernier ouvrage, La Politique des sexes (Seuil), paru au printemps 1998, où figure un vibrant éloge de la fécondité. «Je fis partie de celles pour qui Le Deuxième Sexe [le livre de Simone de Beauvoir, publié en 1949] ouvrit une vraie perspective de libération. Je

«Franchement, personne ne me demande mon avis»

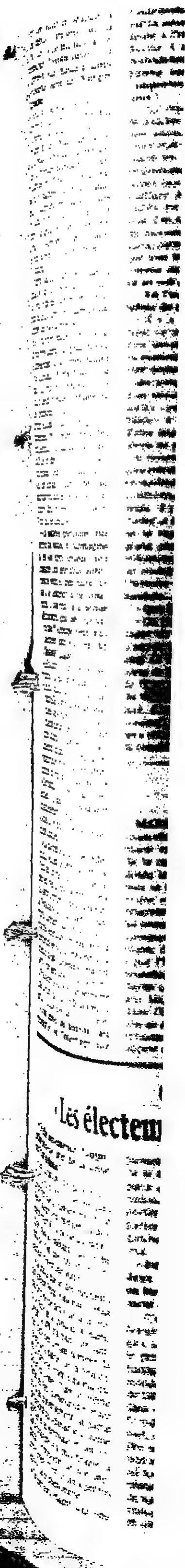
n'en ai que davantage ressenti par la suite les limites et les impossibles, en particulier lorsque j'ai compris que la liberté exaltée par la philosophie se payait du prix d'un reniement absurde de la nature, de la maternité, et du corps féminin en général.» Ces lignes, assure-t-elle, lui ont valu un courriel abondant. Et, généralement, positif. Un sentiment partagé par Gisèle Halimi, avocate et féministe de toujours. «Je me souviens de la culpabilité qui était la mienne lorsque j'ai annoncé à Simone de Beauvoir que j'étais enceinte de mon troisième enfant, rapporte-t-elle. C'était une attitude liée à l'époque, à un climat intellectuel.»

C'est au bout de ce chemin que Lionel Jospin rencontre Sylviane Agacinski. Une femme «apaisée», selon le mot de Catherine Millot, psychanalyste et amie de la philosophe depuis trente ans. «Il se dégage d'elle une forme de tranquillité liée à sa propre féminité, assure-t-elle. Elle est bien dans sa peau, indépendante, et a de bonnes relations avec le sexe opposé.» Son travail intellectuel et son enfant constituent ses deux pôles d'équilibre. La naissance de celui-ci, en 1984, met d'ailleurs fin à une courte expérience de militantisme, inaugurée en 1978. «À l'époque, se souvient-elle, nous avions créé une section du PS au lycée Carnot, à Paris, où j'enseignais.»

Ainsi, elle demeure assez loin des fureurs de la politique, qui forment le quotidien de celui qui est devenu son mari. «Pendant la campagne présidentielle de 1995, elle était présente, témoigne Daniel Vaillant, ne serait-ce que parce que beaucoup de réunions avaient lieu à leur domicile, rue du Regard. Mais lors des législatives de 1997, qui étaient davantage l'affaire du PS, elle était déjà plus distante.» La preuve: Jean-Luc Mélenchon, sénateur socialiste de l'Essonne, s'est vu opposer un refus sans appel lorsqu'il lui a proposé d'être candidat, dans une des circonscriptions de son département, à l'occasion des élections législatives anticipées.

Aujourd'hui, Sylviane Agacinski travaille à un nouveau livre, Le Passer de temps, selon l'intitulé provisoire. Son séminaire de l'Ehess porte sur «L'art de la philosophie». Avec, pour sous-titre: «Les formes de la philosophie». «Tout ça n'implique pas l'urgence», dit-elle avec une moue amusée. Bien sûr, elle suit la politique et ses complications. Mais comme «une simple citoyenne», assure-t-elle, et pas comme une femme de premier ministre, tapée dans l'ombre, guettant le moment propice... Dès lors, elle précise: «Mes jugements n'engagent que moi.» En voici deux, à tout hasard. La réforme sur la parité? «Que la Constitution différencie les femmes et les hommes me satisfait pleinement.» Les sans-papiers? «Je ne suis pas pour une régularisation générale.» A bon entendement.

Jean-Michel Apathie
Photographie: Jean-François Joly pour Le Monde



سylviane Agacinski

صحة الأصل

osition et Washing

ENTREPRISES

LE MONDE / MARDI 15 DÉCEMBRE 1998

FINANCE Le gouvernement japonais a décidé, dimanche 13 décembre, de nationaliser autoritairement la Nippon Credit Bank (NCB), troisième établissement de crédit à long terme,

derrière la LTCB (Long Term Credit Bank) et l'IBI (Industrial Bank of Japan). La NCB, fondée en 1957 pour participer à la reconstruction du pays et très engagée dans le secteur im-

mobilier, était en difficulté depuis plusieurs mois. Les dirigeants de la banque ont, jusqu'au dernier moment, refusé de solliciter l'aide de l'Etat. A LA DIFFÉRENCE des précédentes défaillances bancaires où les décisions ont été prises en catastrophe - notamment la nationalisation de la LTCB, le 23 octobre -, le gouver-

nement a agi à froid et très rapidement. Cette nouvelle approche peut être interprétée comme un signe de la détermination du gouvernement à s'attaquer aux problèmes de son système bancaire.

ment. Cette nouvelle approche peut être interprétée comme un signe de la détermination du gouvernement à s'attaquer aux problèmes de son système bancaire.

Tokyo s'attaque à son problème bancaire en nationalisant la Nippon Credit Bank

Le gouvernement japonais a décidé, dimanche 13 décembre, la mise sous tutelle du troisième établissement de crédit à long terme du pays, accusé d'avoir sous-évalué ses créances douteuses. La Long Term Credit Bank, le numéro un, avait subi le même sort en octobre

TOKYO. *correspondance*
Le gouvernement japonais a annoncé, dimanche 13 décembre, la nationalisation de la troisième banque de crédit à long terme du pays, la Nippon Credit Bank (NCB), jugée insolvable par les experts de l'Agence de supervision financière - la nouvelle entité chargée d'ausculter les comptes des institutions bancaires -, la banque a été placée de force sous le contrôle de l'administration. Jusqu'au dernier moment, son état-major s'était refusé à solliciter volontairement l'aide de l'Etat. En moins de deux mois, c'est la deuxième nationalisation, après celle de la Long Term Credit Bank (LTCB) le 23 octobre, qu'entreprend le gouvernement, en accord avec la loi de réhabilitation financière récemment adoptée par le Parlement.
Les précédentes défaillances d'institutions financières avaient donné lieu à des décisions prises en catastrophe. Cette nouvelle étape de la restructuration du secteur bancaire nippon a, pour la première fois, été menée à froid et accueillie par autre chose que des quolibets. Le gouvernement Obuchi souhaitait éviter à tout prix qu'un nouveau fiasco bancaire au Japon accroisse les facteurs d'instabilité qui pèsent sur les Bourses mondiales. Il a donc cette fois agi vite, le week-end, à l'insu des marchés - l'action de la NCB n'a pas eu le temps de plonger, contrairement à celle de la LTCB ou du courtier

Yamaichi en 1997 -, et sans encombrer de résistances internes, peu constructives. Le président de la NCB, un ancien officier de la Banque du Japon, a jusqu'au dernier moment crié au scandale devant la « brutalité » du gouvernement.
Les difficultés de la NCB ne sont pas nouvelles. Fondée en 1957 pour participer à la reconstruction économique du pays, et très engagée dans l'immobilier, elle a souffert de l'effondrement de ce secteur à la fin des années 80. Depuis au moins deux ans, elle était jugée par les analystes comme l'une des plus susceptibles de faillir. Elle fut la première des grandes banques, en avril 1997, à annoncer son retrait total de l'étranger : elle n'était plus en mesure de respecter le ratio de solvabilité exigé par la Banque des règlements internationaux (BRI).
Avaient suivi une alliance avec Bankers Trust, puis une première recapitalisation à hauteur de 14 milliards de francs (290 milliards de yens), grâce à des fonds publics et l'assistance « volontaire » d'un pool de banques privées appelées à la rescousse. En mars, l'Etat avait dû injecter 3 milliards de francs supplémentaires. La NCB s'était offert le luxe, au terme de l'année fiscale 1998/1999 (close le 31 mars), d'afficher un bénéfice. Mais elle avait limité au strict minimum ses provisions pour mauvaises créances, alors que celles-ci atteignaient près du tiers de son encours de crédit.
Sous la pression insistante du gouvernement, la NCB avait fait état la semaine dernière de discussions avec la Chuo Trust (qui a déjà repris Hokkaido Bank), mais la fusion n'a pu se matérialiser. L'audit mené par l'agence de supervision financière, dont les résultats avaient été tenus secrets jusqu'à la décision de ce week-end, a révélé que la banque était insolvable. Avec 175 milliards de francs de créances douteuses - un montant sensiblement plus élevé que celui annoncé par la banque en avril -, la NCB était en situation nette négative de 5 milliards de francs, sans même prendre en compte ses 3 milliards de francs de pertes latentes sur son portefeuille.
TEST
La nationalisation de la NCB laisse espérer que la méthode des « banques relais », qui constitue l'architecture du plan de revitalisation financière du gouvernement Obuchi (Le Monde du 14 octobre), a pris le pas sur le « système du convoi ». Dans ce système, l'Etat et les banques s'allient pour soutenir les institutions les plus faibles et les maintenir artificiellement en vie. Le sort de la LTCB et de la NCB ont valeur de test, martèle l'éditorial du Yomiuri Shimbun de dimanche.

Les grandes manœuvres dans la finance nipponne
● Long Term Credit Bank of Japan (LTCB), première des banques de crédit à long terme, demande, le 23 octobre 1998, à être nationalisée. C'est la première mesure du plan d'assainissement bancaire annoncé le jour même.
● Dai-ichi Kangyo Bank (DKB) et Fuji Bank décident, en octobre 1998, de démanteler la banque de fiducie Yasuda Trust en reprenant sa principale activité, la gestion d'actifs, et en la fusionnant avec leurs propres filiales dans le secteur. Le reste de Yasuda pourrait être absorbé par Fuji Bank.
● Asahi Bank et Tokai Bank, deux banques de détail, annoncent leur alliance en septembre 1998.
● Hokkaido Takushoku Bank, dixième banque nipponne, la plus petite des banques commerciales à réseau national, annonce sa faillite le 17 novembre 1997. Les courtiers Yamaichi Securities et Sanryo Securities arrêtent leur activité. L'établissement régional Tokuyo City Bank annonce sa disparition quelques jours après (le 25 novembre).
● D'autres faillites de sont pas à exclure à moyen terme : les banques comme Daiwa Bank et Chuo Trust, notées « E » (la plus mauvaise note possible) pour leur solidité financière par l'agence Moody's, connaissent une survie des plus aléatoires.
● Retrait de l'international : plusieurs banques ont décidé de se retirer complètement ou partiellement de l'étranger. Il s'agit de la banque commerciale Daiwa, qui avait donné le coup d'envoi en janvier 1996 en quittant les Etats-Unis, et des banques de fiducie Mitsui Trust, Yasuda Trust, Nippon Trust, Tokyo Trust. Trois banques ont décidé de limiter leur activité internationale à la zone asiatique :

les deux banques commerciales Asahi et Tokai, et la banque Chuo Trust, qui a par ailleurs absorbé la Hokkaido Bank.
● Regroupements : plusieurs grands « keiretsu » (groupes informels d'entreprises), tels que Mitsubishi, Mizuho et Fuyo, ont manifesté l'intention de regrouper sous une même société holding toutes leurs activités dans le domaine financier.
● Alliances avec des étrangers : parallèlement, les accords avec des établissements étrangers vont se multiplier. Ces initiatives sont stimulées par l'entrée en vigueur, depuis le 1^{er} décembre, de la déréglementation de la distribution des instruments d'épargne collective. Dernière en date, la Deutsche Bank, première banque allemande, qui vient de nouer des liens avec l'assureur-vie Nippon Life, étudie la fusion de ses activités tirées au Japon avec la Sakura Bank.

La suite des événements préoccupe les analystes : l'Etat a deux banques sur les bras et doit prouver au plus vite qu'il est décidé à agir. La Commission de reconstruction financière, qui entre en fonctions le 15 décembre, remplacera le premier ministre Obuchi comme autorité de décision. Elle sera chargée de liquider les mauvaises créances, de nommer de nouveaux dirigeants et de céder à d'éventuels repreneurs les activités saines de la LTCB et de la NCB. La détermination mise à suivre cette procédure et ses modalités - jugées trop vagues par bien des observateurs - décideront du succès de l'opération. Que l'Etat tarde à se débarrasser des mauvaises créances héritées des deux banques et les problèmes ressurgissent. Les antécédents en la matière du parti dirigeant n'engagent pas à l'optimisme.
Dans l'immédiat, la nationalisation de la NCB accroît les pressions sur les autres canards boiteux du système bancaire. Les opérateurs vont dorénavant chercher à anticiper davantage, et la moindre rumour pourra faire chuter les cours. Le ministre de la planification économique, Taichi Sakaiya, connu pour son franc-parler, a d'ailleurs prévenu : « Les problèmes financiers prendront un nouveau tour dans les prochains mois avant que le système financier ne devienne relativement plus sain. D'autres établissements financiers seront mis hors jeu par les marchés. »

Brice Pedroletti

SFR

Vous n'entendez rien? C'est normal, mon portable sonne.

Fonction vibreur.

Essentiel: Le nouveau pack pour elle.

Si je vous dis discrétion, vous me répondez Essentiel. Si je vous dis efficacité, vous me répondez Essentiel. Si je vous dis esthétique, vous me répondez Essentiel. Si je vous dis pratique, vous me répondez Essentiel. Si je vous dis toujours, vous me répondez Essentiel. Pas de doute, le nouveau pack SFR Essentiel est fait pour vous. Jugez plutôt: un portable léger, compact, performant. Essentiel, non? Une fonction vibrante pour plus de discrétion.

une hausse ostensible pour mettre la main sur son portable sans voir son sac. Essentiel, encore? Essentiel, toujours. L'accès à tous les services - week-end SFR (du 1 h à 1 h au 5 h, 5 h) ou la formule Sérénité. Et si j'ajoute que le Pack Essentiel est immédiatement prêt à l'emploi, vous me dites quoi? Essentiel, bien sûr. SFR, le moulin sans fil est à vous.

SFR est une marque de Sagemtel

26

Al
16
bu
ch
fo

La consultation du CE sur les 35 heures doit être aussi complète que possible

La cour d'appel de Rennes vient de le rappeler

SIGNER un accord avec les syndicats ne suffit pas. Pour mettre en place les 35 heures, il faut informer et consulter les comités d'entreprise concernés de manière aussi complète que possible. La justice vient de le rappeler au pôle eau de Vivendi. Le 30 janvier 1998, la direction et deux syndicats signent un accord prévoyant le passage aux 35 heures avec, comme contrepartie, le prélèvement d'une contribution de 0,9 % sur le salaire brut. C'est un accord-cadre dont les modalités concrètes doivent être définies au niveau régional. La direction consulte, le 23 juin, le comité d'entreprise (CE) de Rennes sur le passage aux 35 heures et prévoit une seconde rencontre sur les modalités concrètes de leur mise en place. Le CE refuse de donner son avis en raison du manque d'informations sur les implications pratiques de l'accord.

Le 17 juillet, FO assigne en référé la direction pour délit d'entrave. Deux thèses s'opposent : pour la direction, l'accord signé le 20 janvier, qui fixe la date du passage aux 35 heures au 1^{er} juillet, s'impose à tous les établissements. Pour FO, « au contraire, dès lors que sa mise en œuvre implique des modifications substantielles des contrats de travail, la décision du chef d'entreprise doit être précédée de la consultation du CE. Cet avis ne peut être rendu simplement au vu des propositions des nouveaux horaires mais doit l'être au terme d'une information portant sur les modalités pratiques découlant du

passage aux 35 heures ». Le tribunal de grande instance puis la cour d'appel de Rennes (arrêt du 26 novembre 1998) ont donné raison à FO. La cour d'appel se fonde sur la combinaison de deux articles du code du travail : l'article L.432-1 et l'article L.431-5. Le premier stipule que « le CE est obligatoirement informé et consulté sur les questions intéressant l'organisation de l'entreprise et notamment sur les mesures de nature à affecter le volume ou la structure des effectifs, la durée du travail, les conditions d'emploi ». Le second précise que « la décision du chef d'entreprise doit être précédée par la consultation du CE. Le CE doit disposer d'informations précises et écrites, d'un délai suffisant et de la réponse du chef d'entreprise à ses propres observations ».

« CONSÉQUENCES IMPORTANTES » Pour le juge, le passage aux 35 heures entraîne une série de « conséquences importantes sur les éléments essentiels du contrat de travail, notamment l'organisation par service des aménagements variables du temps de travail ». En conséquence, « il appartenait à la direction de soumettre l'ensemble du dispositif d'aménagement du temps de travail avant d'appliquer le nouvel horaire ». En s'appuyant sur la même combinaison des deux textes, la Cour de cassation (Le Monde du 12 mai 1998) a estimé que les comités d'entreprise devaient être consultés au cours de la négociation d'un accord concernant l'emploi. Les deux arrêts ont le mérite de rappeler que les accords Aubry entrent dans le cadre de cette procédure.

Frédéric Lemaître

Les syndicats de La Redoute organisent des débrayages contre la baisse de l'intéressement

Le service « 24 heures chrono » n'est plus assuré

Depuis trois semaines, les syndicats appellent les salariés à cesser le travail une heure par jour, service par service, pour protester contre la baisse

LILLE de notre correspondant Depuis trois semaines, La Redoute vit un conflit social qui ne cesse de se durcir. Des débrayages d'une heure sont observés tous les jours, secteur par secteur. Le service 24 heures chrono, fleuron du numéro un français de la vente par correspondance, n'est plus assuré. La CFDT, la CGT, FO et deux syndicats autonomes, réunis en intersyndicale, ont appelé à un débrayage pour la journée du lundi 14 décembre. Les raisons de cette grogne reposent sur la chute de la prime d'intéressement des salariés. De 6,73 % du salaire en 1996, elle s'établira entre 2,6 % et 3 % cette année. Pour compenser cette diminution, le personnel réclame une prime de 2 000 francs. En 1998, les salaires ont, d'autre part, augmenté de moins de 1 %. Comme dans l'ensemble du sec-

teur, les coefficients sont inférieurs au SMIC et la différence est compensée par une prime de « valeur personnelle ».

La direction explique que les résultats sont en retrait par rapport aux prévisions. Elle propose, dès janvier, de verser un acompte de 2 % sur les résultats de 1998. Le solde serait versé en mars avec un second « acompte exceptionnel » de 1 % du salaire par anticipation sur les résultats de 1999.

LA CFDT SIGNE

Pour les syndicats, cette proposition est inacceptable. « Nous avons l'impression que la direction nous accorde un prêt. Sur des salaires de smicard, cela représente trop peu. Nous maintiendrons jusqu'au bout notre demande de prime de 2 000 francs », soutient Maria Pl. représentante de l'intersyndicale. « Par ailleurs, souligne-t-elle, ces événements inter-

viennent au moment où François Pinault, PDG du groupe Pinault-Printemps-Redoute, vient de dépenser 5 milliards de francs pour entrer dans le capital de Bouygues et pour acheter Bryan, la troisième entreprise de VPC américaine. »

Jeudi 10 décembre, la direction a marqué un point en annonçant que la CFDT, retirée de l'intersyndicale, venait de signer son accord. Dans la foulée, elle a également annoncé le paiement de trois heures de grève pour les grévistes et, par « souci d'équité », également pour les non-grévistes. Cette dernière mesure a provoqué l'agacement des non-grévistes, dont une partie est allée rejoindre le mouvement. Depuis, un millier de personnes répondent aux appels de l'intersyndicale, contre cinq cents personnes quelques jours plus tôt.

Sur un effectif total de 6 300 sa-

lariés, dont 5 000 sont répartis sur les sites de Roubaix, Tourcoing et Wattrelos, ce chiffre peut sembler modeste. « Mais, explique Maria Pl, le personnel vit encore les séquelles du mouvement de 1995. A l'époque, deux semaines de revendications n'avaient pas donné satisfaction. C'est pourquoi, aujourd'hui, les salariés préfèrent se mobiliser par secteur et par roulement. Leur action désorganise complètement la production. » Fait nouveau : les 110 bureaux extérieurs répartis en France participent également au mouvement. Cette catégorie de personnel est embauchée à temps partiel (de vingt à vingt-quatre heures par semaine) pour réceptionner les commandes par téléphone. En 1995, leur ralliement n'avait pas été possible.

Philippe Allienne

Les salariés des parfums Dior affichent leur malaise

LES PARFUMS Dior viennent de connaître la première grève de leur histoire. Jeudi 10 décembre, des salariés en colère ont débrayé, promenant leurs banderoles dans les allées paysagères de l'entreprise de Saint-Jean-de-Braye (Loiret), sous les fenêtres du majestueux immeuble de verre, pareil à un gros fiasco de parfum. 1 544 salariés, surtout des femmes, travaillent sur ce site, ouvert en 1973, où sont rassemblés la fabrication, les laboratoires et les services administratifs de la célèbre maison.

Les raisons de ce conflit ? Les « Dior » redoutent des réductions d'effectifs, après le regroupement de sociétés du groupe LVMH en une branche « parfums-cosmétiques », la réaffectation de plusieurs audits qui, selon les syndicats, remettent en question les méthodes de

travail, et surtout l'installation d'un nouveau logiciel de gestion.

Cratée pour l'emploi. Mais le malaise est bien plus profond. Joël Pinturaud, délégué CFDT, dans la maison depuis treize ans, explique : « En vingt-cinq ans, j'ai connu deux présidents, et ces trois dernières années, trois... » Le dernier PDG est arrivé il y a quelques jours seulement. « Avant, il y avait un certain paternalisme. Depuis la mainmise de LVMH, il y a trois ans, nous sentons une dégradation générale des rapports sociaux et des conditions de travail. »

Marie, secrétaire, déléguée CGC, a vingt-six ans de maison. « LVMH veut restructurer la société. Nous ne sommes pas contre. Mais nous voulons avertir Bernard Arnault et lui dire : « Beau Bernard, y en a marre que tu fasses tout et

n'importe quoi ! ». » Marie continue : « Bien sûr, il a l'argent. Il a le pouvoir. Mais ici nous sommes 1 500 qui aimons notre société et qui voulons la garder. »

La CGT dénonce le « vampirisme de LVMH sur les épouses des parfums Christian Dior ». « Nos salaires sont intéressants, c'est vrai, mais nous subissons depuis des années les retombées financières négatives de LVMH », précise Frédéric Tétot, délégué CGT. « C'est le ras-le-bol. Les gens ici étaient fiers d'appartenir à une telle maison. Il y avait un savoir-faire qui les mobilisait au plus profond d'eux-mêmes. Ils étaient à 100 % pour leur société. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. » La direction ne veut faire aucun commentaire.

Régis Guyotat

LETTE OUVERTE A MONSIEUR DOMINIQUE STRAUSS KAHN MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Monsieur le Ministre,

Le projet de loi de finances 1999 a prévu d'instaurer une taxe sur les locaux commerciaux et en a établi le barème jusqu'en 2004.

Le Sénat a rejeté ce projet. En outre, les réactions négatives de tous les milieux professionnels ont conduit vos services à prévoir un aménagement du texte.

Or, Monsieur le Ministre, imposer une taxe au mètre carré aux hôtels, quelque soit le seuil d'imposition retenu ou la catégorie d'hôtel, serait une mesure inéquitable, anti-économique et antinomique :

Inéquitable :

- Car pour être homologué tourisme, la réglementation impose, selon la catégorie d'établissement, des surfaces minimales de chambres, halls, salons, sanitaires etc... A cette obligation de surfaces s'ajouterait, dans l'hypothèse où l'hôtellerie ne serait pas exclue du champ d'application de l'article 26 du projet de loi de finances, la taxation des dites surfaces.
- La rentabilité au mètre carré d'un hôtel est largement inférieure à celle d'autres activités : les chambres sont des surfaces immobilisées par unité de 24 heures. De plus, les couloirs et dégagements peuvent-ils être réellement considérés comme des surfaces commerciales ?

Anti-économique :

- Nous nous sommes réjouis de votre volonté d'aider notamment les PME en réformant l'assiette de la taxe professionnelle d'autant plus que le poids de la masse salariale dans des métiers de service comme l'hôtellerie est important (de 35 à 55% du chiffre d'affaires selon la catégorie de l'hôtel). Où serait l'allègement tant annoncé si à la diminution de la taxe professionnelle on substituait une nouvelle taxe sur les locaux commerciaux ?

Ainsi un hôtel de taille moyenne de 2 500 m² paierait en 1999 une taxe sur les locaux commerciaux de 75 000 Fr alors qu'employant 25 salariés, sa taxe professionnelle ne diminuerait que de 20 000 Fr, soit un surcoût de 50 000 Fr.

Antinomique :

- Depuis 1994, la Ville de Paris a mis en place une taxe de séjour. Selon les textes, cette taxe est applicable à toute personne ne résidant pas dans la commune et n'y payant pas de taxe d'habitation. Les hôtels qui, pour l'application de cette taxe de séjour, sont regardés comme des domiciles, sont, pour l'application de l'article 26, des locaux commerciaux.

Monsieur le Ministre, l'hôtellerie francilienne représente 1/5^e de la capacité hôtelière totale de la France et près de 30% des emplois salariés de la branche.

Plutôt que de taxer davantage encore des entreprises d'une branche d'activité qui crée des emplois (7665 en 1996), laissez-nous continuer à bien recevoir les quelques 36 millions de touristes qui visitent chaque année l'Île-de-France et à relever les défis touristiques du prochain millénaire.

Pendant très longtemps la France fut au second rang en parts de marché du tourisme mondial, après les Etats-Unis. Elle est aujourd'hui dépassée par l'Italie et l'Espagne.

Pour que la France puisse reconquérir le second rang (sinon le premier rang), n'aggravez pas le poids de la fiscalité et des charges sociales de nos entreprises.

Ne découragez pas tout un secteur d'activité qui participe largement à la lutte contre le chômage et aux résultats du PIB.

Les hôteliers n'ont pas l'habitude de descendre dans la rue pour exprimer leur mécontentement ni de prendre leurs concitoyens en otages.

Ils ont voulu ici vous exprimer leur « ras le bol ». Ecoutez-les.

Si vous deviez maintenir votre projet, ils vous demandent très fermement d'exclure le secteur de l'hôtellerie du champ d'application.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre parfaite considération.

LE SYNDICAT FRANÇAIS DE L'HÔTELLERIE
178, Boulevard Haussmann
75008 PARIS

Les syndicats

pas

euro

Handwritten signature or stamp in Arabic script.

هكذا من الأصل

Les syndicats européens veulent coordonner leurs revendications salariales

A la veille de la mise en place de l'euro, les syndicalistes craignent une spirale à la baisse des salaires qui remplacerait les dévaluations compétitives. Ils souhaitent des augmentations correspondant à l'inflation et aux gains de productivité

A la veille de la mise en place de l'euro, les syndicats européens craignent d'être marginalisés. Ces dernières années ne les ont pas épargnés. Hausse du chômage, internationalisation des entreprises : les em-

ployeurs se sont trouvés en situation de force. Mettant en concurrence leurs sites industriels en Europe, ils ont su imposer modération salariale et flexibilité. En Allemagne, Daimler-Benz a ainsi pu construire

son petit véhicule Classe A dans l'usine de Rastatt qui, sinon, aurait été appelée à fermer ses portes. Les gouvernements, par ailleurs, commencent à se mêler des politiques salariales. En 1996, le gouver-

nement belge a plafonné la hausse générale des salaires pour les deux années à venir à la hausse moyenne des pays limitrophes de la Belgique. Dans un entretien au Monde, Klaus Zwickel, président du

syndicat allemand de la métallurgie IG Metall, estime que les syndicats européens doivent définir une politique salariale commune afin, explique-t-il, d'éviter une spirale à la baisse des salaires.

FRANCFORT
de nos envoyés spéciaux
Avec l'arrivée de l'euro le 1^{er} janvier 1999, les syndicats ressentent un besoin urgent de reprendre l'offensive : les salaires vont devenir directement comparables, et le recours aux dévaluations, qui permettaient aux économies nationales de retrouver de la compétitivité, impossible. Les salaires pourraient devenir la nouvelle variable d'ajustement.

Pour éviter une spirale à la baisse des salaires, les syndicats de la métallurgie, réunis par la Fédération européenne de la métallurgie (FEM) à Francfort les 9 et 10 décembre, se sont engagés à coordonner leurs revendications salariales. Ils comptent demander des augmentations - sous la forme de revenus supplémentaires mais aussi de réduction du temps de travail ou de formation - qui correspondent à l'inflation et aux gains de productivité constatés dans chacun de leur pays. « L'Europe est une chance pour nous : elle peut nous permettre de sortir de notre politique défensive », estime Jürgen Peters, de l'IG Metall.

La coordination des politiques salariales voulue par la FEM est « un défi pour les syndicats : développer une politique de négociations collectives neutre en matière de concurrence, car basée sur la productivité », estime Thorsten Schulzen, de l'Institut de recherche allemand WSI. L'objectif, présenté il y a un an par l'Institut économique néokeynésien de Berlin, DIW, consiste à figer les coûts unitaires salariaux des différents pays à leur niveau actuel, pour éviter qu'un pays ne soit tenté de se créer un avantage compétitif au détriment des autres. Comme l'aurait fait l'Allemagne depuis trois ans, en augmentant plus sa productivité que ses salaires.

On peut voir dans cette initiative une volonté de préserver les avan-

tages des salariés des pays les plus riches, au regret de Marcel Grignard, de la CEDIT, qui revendique un alignement des salaires européens. Selon Wolfgang Scheremet, économiste au DIW, cette coordination salariale n'empêche pas les salaires des pays les moins développés de rattraper leur retard, s'ils parviennent à améliorer leur productivité. Dans la pratique toutefois, quand les Portugais s'apercevront, avec l'euro, qu'ils gagnent quatre fois moins que les Allemands, il sera difficile de leur expliquer que cet écart est justifié par une différence de productivité, concept abstrait et difficile à appréhender.

Par ailleurs, tous ne veulent pas se plier à la discipline de la FEM. Les Néerlandais, qui ont veillé depuis des années à s'accorder des augmentations de salaires inférieures à celles de la Ruhr pour mieux affronter leurs concurrents allemands, ne semblent pas prêts à changer leurs habitudes. Ils s'opposent à l'IG Metall, qui souhaite voir augmenter la part des salaires dans le PIB : « Une telle évolution pourrait provoquer

une baisse de la croissance, des investissements et de l'emploi », explique Hans de Vries, syndicaliste hollandais.

En Italie, le scepticisme est de mise : « Les patrons affirment qu'on ne peut pas redistribuer la productivité, car l'euro ne permet plus les dévaluations compétitives que l'Italie a longtemps utilisées. Ils acceptent seulement d'indexer les salaires sur l'inflation », explique Claudio Sabatini, syndicaliste de la métallurgie italienne, qui doute d'une coordination européenne dans la mesure où celle-ci est déjà difficile à obtenir au niveau national. « Nos employeurs veulent une baisse des salaires dans le sud du pays pour lutter contre le chômage alors qu'ils acceptent des hausses dans le nord. »

HÉTÉROGÉNÉITÉ DU CHÔMAGE

« La capacité des employeurs à accorder des augmentations dépend du niveau du chômage dans leur pays », résume Hans-Jürgen Meltzer, économiste à la Deutsche Bank, qui estime, comme le patronat allemand, que les hausses de salaire doivent rester en deçà des gains de

productivité pour créer de nouveaux emplois. « L'emploi est notre principal souci : il limite nos revendications », reconnaît le syndicaliste finlandais Jorma Löhrman. La volonté unitaire des syndicats risque d'être brisée par l'hétérogénéité des taux de chômage en Europe. Les syndicats ne peuvent pas non plus ignorer la concurrence extérieure. « A Saint-Petersbourg, il y a autant de travailleurs que dans toute la Finlande et le coût de la main-d'œuvre y est dix fois plus faible. Et c'est à une demi-heure de la frontière », explique un syndicaliste finlandais. « En voulant se protéger contre les bas salaires des autres pays, on développe une nouvelle forme de protectionnisme. Mais l'Europe n'est pas une île. Nous devons continuer à avoir des hausses de salaires modérées », considère Klaus Friedrich, économiste à la Dresdner Bank.

L'action de la FEM est aussi limitée par le caractère non contraignant de ses résolutions. Dès cet été, ses membres s'étaient engagés à respecter des normes minimales en matière de temps de travail. Dans la foulée, en France, FO Méta-

ux signait un accord avec le patronat qui dérogeait à cet engagement, acceptant de plafonner les heures supplémentaires annuelles à 180 heures contre 100 demandées par la FEM. Par ailleurs, la FEM n'a pas aujourd'hui d'interlocuteur patronal européen. Dans ces conditions, « on ne peut pas parler de relation sociale normale au niveau européen », estime Klaus Zwickel. Les syndicats n'ont guère de moyens de pression à l'échelle européenne. « Il faut intégrer de nouveaux droits dans le traité comme ceux d'association, de négociation et d'action au niveau européen », conclut Jean Lapeyre, de la Confédération européenne des syndicats. Mais les syndicats ne sont pas encore prêts à abandonner leurs prérogatives nationales. Comme le rappelle M. Lapeyre : « Je me serais fait jeter dehors si j'avais proposé à l'IG Metall, il y a cinq ans, que les syndicats européens de la métallurgie coordonnent leur politique salariale. Mais l'histoire court plus vite que nous. »

A. L. et V. Ma.

Klaus Zwickel, président du syndicat IG Metall

« Il n'y a pas encore eu d'eurogrève »

« Pourquoi réclamez-vous à la veille du passage à l'euro une coordination européenne des politiques salariales ?

- L'introduction de l'euro, qui mettra fin aux variations entre devises européennes, ne permettra plus à un pays de dévaluer sa monnaie pour retrouver sa compétitivité. Ce sont les salaires qui risquent de servir de variable d'ajustement. En tant que syndicats européens, nous devons définir une politique salariale commune, pour éviter une spirale à la baisse des salaires. Il s'agit de fixer ensemble les augmentations salariales dans chaque pays. A l'IG Metall, nous estimons qu'elles doivent suivre l'inflation et les gains de productivité de chaque pays. Si tous les syndicats européens de la métallurgie s'accordent sur cet objectif, il n'y aura pas de distorsion de concurrence. Celle-ci ne se fera pas sur le dumping salarial mais sur l'innovation, le développement de nouveaux produits, la formation, l'amélioration de la productivité. Il s'agit là d'une concurrence saine.



KLAUS ZWICKEL

- Tout le monde en Europe doit donc avoir la même augmentation de salaire ?

- Imaginons que les gains de productivité et l'inflation atteignent 5 % en Allemagne et 3 % au Portugal. Les Allemands doivent avoir une augmentation de 5 %, les Portugais de 3 %. Si la hausse doit être contraignante pour les syndicats au niveau européen, ils doivent rester libres de leur utilisation. Les Allemands peuvent choisir de consacrer leurs 5 % exclusivement à l'augmentation des salaires, tandis que les Portugais peuvent préférer utiliser leurs 3 % à la réduction du temps de travail. Cela dépend des traditions de chacun.

- Comment être sûr que les syndicats européens respectent ces accords ?

- Une politique salariale européenne ne renforcera pas nécessairement les syndicats. Mais, sans coordination, les pays où le syndicalisme est faible subissent encore plus la pression salariale nationale. Les syndicats les plus faibles ont intérêt à avoir une coordination minimale de leurs objectifs.

- Lorsque viennent les problèmes concrets, la solidarité s'éroule. Les salariés de Volk-

wagen n'ont pas fait grève pour soutenir ceux de Renault lors de la fermeture de Vilvorde.

- Il n'y a pas encore eu d'eurogrève, mais il ne faut pas mélanger la politique salariale et les fermetures d'usine. A l'avenir, nous devons absolument parvenir, dans le cadre de la coordination de nos politiques salariales, à une coordination européenne de nos moyens d'actions, y compris des mouvements de grève. Pour cela, il y aura une base claire car il existera partout une revendication salariale.

- Dans le cas de Vilvorde, il s'agissait d'une entreprise qui voulait fermer une usine. Aujourd'hui, il n'est pas possible en Allemagne de mener une grève nationale pour combattre la fermeture d'un site industriel. Nous ne pouvons appeler à la grève que dans le cadre des négociations salariales, quand celles-ci ont échoué. Sinon, la grève est illégale. Cela ne veut pas dire que l'on n'a pas organisé et que l'on n'organiserait pas des formes de résistance pour empêcher une fermeture d'usine. Comment, cela reste à imaginer.

- Parviendra-t-on un jour à une solidarité entre les salariés de Volkswagen et de Renault ?

- Je ne l'exclus pas, mais c'est la forme de solidarité la plus difficile. Je pense qu'il est possible d'organiser la solidarité à l'intérieur d'un groupe, lors de la fermeture d'une usine. Il y a beaucoup d'exemples de solidarité qui dépassent les frontières.

- Les salariés français de Renault n'ont pas beaucoup fait grève pour leurs collègues belges.

- C'est faisable même si cela reste difficile. Même en Allemagne, quand Volkswagen décide de fermer un site, la solidarité des autres employés du groupe est très dure à mobiliser. Demander à des Français de défendre une usine dans la forêt bavaroise, c'est quasi impossible. Quant à la solidarité interentreprise pour défendre un site industriel, nous n'avons jamais réussi à l'organiser. Cela relève de l'égoïsme et de la peur de perdre son propre travail. Beaucoup pensent que la fermeture d'une usine d'un groupe concurrent pourrait améliorer leur propre situation. C'est une pensée à courte vue, mais très répandue, que nous ne sommes pas parvenus à supprimer jusqu'à présent. Il est plus simple de mobiliser la solidarité des gens pour un objectif commun dont chacun tire quelque chose. Ainsi, la solidarité s'organise facilement autour des revendications salariales. Mais je ne crois pas à une eurogrève contre une fermeture d'usine à horizon prévisible. Il ne faut pas se faire d'illusions.

Propos recueillis par Arnaud Leparmentier et Virginie Malingre



Le 15.12.98. Air Littoral devient partenaire du programme Frequent Flyer de Qualiflyer.

The Qualiflyer Group
Swire, Austrian Airlines, Sabena, Turkish Airlines, Crossair, Tyrolean, Alitalia

organisent l'intéressement

RUSS KAHN LES

Les télévisions asiatiques tentent d'améliorer leur rentabilité

L'industrie de l'audiovisuel a mieux résisté que prévu à la crise économique qui a secoué l'Asie depuis un an, mais les chaînes, notamment du câble et du satellite, ont dû réduire leurs coûts pour survivre, et leur avenir dépendra de leur faculté à développer enfin leurs recettes

SINGAPOUR
de notre envoyée spéciale
« Nous avons perdu notre chemise. Nous n'avons plus d'argent et nous ne savons pas où nous serons demain. » Ce cri du cœur a été lancé, lors du Mip Asia, du 9 au 12 décembre à Singapour, par Peter Gontha, l'homme de la télévision câblée en Indonésie, qui fut l'instrument du contrôle de la famille Suharto sur une industrie naguère prometteuse. Les derniers dix-huit mois furent pour l'industrie de la télévision en Asie un enfer. La chaîne de films MGM Gold à Hongkong, Dong Ah Women en Corée, la chaîne de téléshopping TVSN, l'exploitant australien Australis Media ont disparu des écrans. Même l'américain NBC a cédé la place à National Geographic.

D'autres ont fusionné : les chaînes d'information financière CNBC Asia et Asia Broadcast

News sur la région, réunis en CNBC Asia, les bouquets numériques thaïlandais IBC et UTV devenus UBC (United Broadcasting Corporation), Sun Cable et Sky Cable aux Philippines, les réseaux numériques Perfect TV et JSkyTV au Japon. De nombreux projets ont été reportés sine die, comme le deuxième réseau câblé indonésien Metra. Tout le monde a cherché de

La mesure d'audience de la TV s'affine en Chine

Contrairement à une idée reçue, la télévision est déjà largement regardée en Chine, même si l'audience est très fragmentée en raison de la multiplicité des langues et des chaînes. Selon l'institut Taylor-Nelson Sofres, qui a constitué un échantillon de 12 200 foyers chinois dans 62 villes représentant 118 millions d'habitants, plus de 90 % des foyers disposent d'un téléviseur. La moitié sont des récepteurs couleur.

La Coupe du monde de football a réuni plus de 661 millions de téléspectateurs en audience cumulée, en dépit du décalage horaire. Les investissements publicitaires en Chine sont de l'ordre de 9 milliards de francs, et leur augmentation est la plus forte du monde.

l'argent auprès de partenaires riches en devises : le nouveau réseau thaïlandais UBC a fait entrer à son capital le sud-africain Multi-choice, et News Corp., de Rupert Murdoch, tente d'entrer dans le bouquet numérique Korea Sat.

Pourtant, à l'aune du tremblement de terre économique qui a subi la région, on peut s'étonner que si peu de chaînes aient été ré-

duites au silence. Serait-ce parce que, dans cette industrie comme ailleurs, les banquiers sont privés de l'arme juridique pour contraindre à la liquidation des entreprises qui sont techniquement en faillite ? C'est le cas, par exemple, des chaînes câblées coréennes Dasom, GTV, Christian TV et My TV, qui continuent pourtant à émettre. Ou la tolérance du système vis-à-vis des mauvais payeurs tient-elle plutôt à la nature même de cette industrie ?

« La télévision câblée est en Asie une industrie qui a moins de dix ans, dont les pertes actuelles sont pour leurs actionnaires des investissements qu'ils auraient fait de toute façon », estime S. K. Fung, président de NBC Asia et de la conférence des chaînes câblées et par satellites en Asie (Casbaa).

C'est plutôt dans les rangs des producteurs et des distributeurs indépendants que l'on compte le

plus de morts. Les chaînes, elles, mènent depuis un an une vaste opération de survie, la première de cette envergure dans une industrie jeune et peu habituée à gérer ses coûts. Dans les chaînes câblées de moins de dix ans comme dans les chaînes hertziennes nationales mieux établies, on coupe massivement dans les effectifs : chez SCTV en Indonésie, Korean Broadcast System en Corée du Sud, UBC en Thaïlande, ATV à Hongkong.

PIRATAGE

Partout, on réduit les temps d'antenne - Indonésie en Indonésie est passée de dix-huit à onze heures par jour - ; on rogne sur les achats de programmes étrangers pour se cantonner aux produits maison (les chaînes coréennes, comme les chaînes privées indonésiennes, ont depuis un an quasiment cessé d'acheter à l'étranger) ; on multiplie les rediffusions ; on garnit ses grilles de programmes avec des documentaires, moins chers à l'achat que les fictions (ATV à Hongkong a cessé quasiment toute diffusion de films) ; on négocie à la baisse la location des transpondeurs dans un contexte de surcapacité de satellites sur la région (prix en baisse de 40 %, selon Owen Hughes de la revue Television Asia).

On taille d'autant plus facilement dans ses coûts que les fournisseurs se montrent plutôt compréhensifs : « Personne n'a intérêt à étrangler ce marché naissant qui, à terme, reste très prometteur », commente Steve Marcopoto, nommé en mal à la tête de CNNI Asia à Hongkong.

Mais si les chaînes câblées de la région ont vite appris à gérer leurs dépenses, la crise leur a fait prendre conscience qu'elles n'ont

toujours pas résolu le problème des recettes. Recettes publicitaires d'abord : faute d'un instrument de mesure d'audience fiable, elles ne récoltent que 2 % de la publicité en Asie. A Taiwan, où le marché du câble est le plus développé de la région avec 4 millions de foyers câblés, les quelque 100 chaînes ne touchent que 30 % de la publicité alors qu'elles captent aujourd'hui 57 % de l'audience, devant les grandes chaînes hertziennes.

Recettes d'abonnements ensuite : les chaînes de la région sont victimes d'un piratage à grande échelle que la profession, qui en chiffre le coût à plusieurs milliards de dollars, ne parvient pas à arrêter. En Thaïlande, aux Philippines, en Indonésie, les chaînes diffusées par satellite sont souvent récupérées par un seul abonné qui, jouant le rôle de câblo-opérateur local, connecte à son profit jusqu'à 1 000 foyers. Autre source de pertes, la pratique largement répandue chez les câblo-opérateurs officiels de fausses déclarations sur le nombre des abonnés, à la base de la redevance payée aux chaînes.

Quant au prix des abonnements lui-même, il est extrêmement faible dans une région où la télévision fut longtemps un service public : pour couvrir ses seuls coûts d'exploitation, le réseau thaïlandais UBC, qui revendique 300 000 abonnés, aurait besoin d'un prix d'abonnement de 45 dollars, le double de son montant actuel. Et la crise interdit tout espoir d'augmentation du nombre des abonnés. « Il serait temps que l'on comprenne enfin comment on peut gagner de l'argent dans ce métier », résume Peter Gontha.

V. B.

Valérie Brunschwig

Le marché des programmes marqué par la baisse des prix

SINGAPOUR
de notre envoyée spéciale
Que pouvaient espérer les producteurs et distributeurs de programmes réunis au Mip Asia, du 9 au 12 décembre à Singapour, face à des clients tourmentés par leur propre salut ? De fait, beaucoup d'acheteurs ne sont pas venus : moitié moins de japonais, de Chinois de Chine populaire et de chaînes de Hongkong, qui formaient naguère le gros des bataillons. Moins de Coréens aussi et d'Indonésiens, nombre de ceux qui avaient pu se payer le voyage étant venus pour tester la confiance de leurs fournisseurs, trouver des partenaires en coproduction, ou tout simplement vendre leurs propres programmes.

Si l'on a enregistré une baisse de moitié du nombre des exposants américains, rendus sceptiques par la crise, ceux qui sont venus se disaient agréablement surpris par la présence des

plus gros acheteurs coréens, et même indonésiens. Des maisons comme E1 Entertainment ont multiplié les facilités commerciales auprès des acheteurs décidés à passer à l'acte, telles que l'allongement de la durée de paiement ou des périodes de droits, voire la vente de retransmissions à tarifs dégressifs. Ces tours de passe-passe comptables masquent mal la baisse des prix réels : « Après trois ans de hausse de 25 % des prix pour les films à succès américains, le marché est enfin sensiblement à la baisse », constate Kim Sung Ryul, l'acheteur du premier réseau hertzien coréen Korean Broadcasting System, dont les achats de programmes étrangers sont passés de 16 à 8 millions de dollars de 1997 à 1998. Certains producteurs, comme Michel Weiter, président de la société californienne Saban, préfèrent attendre des jours meilleurs : « Nous vendons très peu car les prix sont trop bas », dit-il.

Cette baisse du pouvoir d'achat des chaînes asiatiques, jointe à la montée d'un fort sentiment anti-américain dans la région, sera-t-elle l'occasion pour les producteurs français de mettre le pied dans les grilles de programmes de la région, comme l'espère Olivier-René Veillon, délégué général de l'Association des producteurs et distributeurs exportateurs filiales des chaînes françaises, TV France International ? Des acheteurs locaux ne cachent pas que les grands classiques du cinéma français, et aujourd'hui les documentaires et les dessins animés, sont identifiés comme des alternatives possibles au produit hollywoodien. En revanche, la fiction franco-française semble marquée d'une spécificité culturelle trop étroite pour les publics asiatiques.

Du 14 au 18 décembre 1998

Ecoutez EUROPE 2 et gagnez votre équipement de ski

Toutes les fréquences Europe 2 sur le 08 36 68 54 32 (2,23€ la minute) et sur internet www.europe2.fr

Maurice Lévy, président du directoire de Publicis « Le président de True North est un prince du double langage »



MAURICE LÉVY

la parité qui a été retenue pour l'échange des titres. Pourquoi ne pas avoir essayé d'obtenir son accord avant l'opération ?

« On ne se serait pas entendus, donc cela ne servait à rien. Nous avons retenu une parité située dans la moyenne de la fourchette qui avait été envisagée par nos conseils. True North va recevoir grosso modo 143 millions de dollars. Ils annoncent qu'il manque 30 millions de dollars. Franchement, je ne sais pas à quoi ça correspond. Lorsque

nous avons pesé nos apports respectifs, en 1988, leur poids était équivalent. Aujourd'hui, nous ressortons avec 130 millions de dollars et eux avec 140 millions. Et nous faisons une plus-value, et eux feraient une moins-value ?

« Depuis vendredi vous avez l'autorisation, pendant dix-huit mois, de racheter sur le marché 10 % de votre capital. Complex-vous rachetez ce que True North détient s'il décide de le céder ?

« Nous leur avons proposé d'échanger nos 10 % dans leur société contre leur 8,33 %, mais nous n'avons pas eu de réponse. Ils nous ont seulement dit de nous adresser aux tribunaux. Si on peut faire l'échange, on le fera. Sinon, nous avons plusieurs possibilités, dont le droit de racheter leurs titres sur le marché pour diminuer leur part. »

Propos recueillis par Florence Amaïou

Le conseil d'administration de l'AFP à nouveau repoussé

PRÉVU le 15 décembre, le conseil d'administration de l'Agence France Presse (AFP) a été reporté « au début de l'année prochaine », a annoncé vendredi 11 décembre, Jean Miot, PDG de l'agence. Il a estimé que « compte tenu de l'ambition du plan de restructuration et de développement et des problèmes de financement qu'il pose, un temps de réflexion s'avère nécessaire ». Son plan prévoit le départ de 199 départs et l'embauche de 235 personnes, nécessaire au « rafraîchissement des effectifs » (Le Monde de 8 décembre). M. Miot devrait rencontrer les représentants de la presse le 15 décembre. Pour sa part, la CFDT - majoritaire chez les journalistes - stigmatise le fait que les administrateurs ne se « sont pas réunis depuis cinq mois » et critique la « faiblesse » du plan du PDG. « L'absence de réponse aux questions les plus importantes aurait inductivement entraîné son rejet et a finalement conduit à l'annulation du conseil », indique la CFDT pour qui « l'absence de pilote à la tête de l'agence ne peut qu'encourager le gouvernement à intensifier ses ingérences. »

DÉPÊCHES

■ AUDIOVISUEL : Aimé Jacquet va devenir consultant de Canal Plus pour le football, a annoncé le sélectionneur de l'équipe de France victorieuse de la Coupe du monde 1998 dans Le Journal du Dimanche du 13 décembre. Il fera ses débuts de commentateur le 29 décembre, à l'occasion d'une rediffusion de la finale France-Bresil du Mondial.

« M. Mason semble contester

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 14 DÉCEMBRE
Liquidation : 23 décembre
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12h30



CAC 40
-0,44%
3679,57

Table of stock prices for French companies (VALEURS FRANÇAISES) including Air Liquide, Alcatel, Alstom, and others.

Table of stock prices for foreign companies (VALEURS ÉTRANGÈRES) including Allianz AG, Amgen, and others.

Table of stock prices for various international companies including Ford Motor, General Electric, and others.

Table of bond prices (OBLIGATIONS) for various issuers like CFE, CFP, and others.

Advertisement for Einstein 1 Mètre 68 Le Génie, featuring a portrait of Albert Einstein and the Lupo logo.

Table of stock prices for companies listed under 'MARCHÉ LIBRE'.

Table of stock prices for companies listed under 'SECOND MARCHÉ'.

Table of stock prices for companies listed under 'NOUVEAU MARCHÉ'.

Table of stock prices for companies listed under 'MARCHÉ LIBRE'.

Table of stock prices for companies listed under 'SICAV et FCP'.

Table of stock prices for companies listed under 'CIC PARIS'.

Table of stock prices for companies listed under 'SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT'.

Large advertisement for 'Le mouvement' featuring a stylized graphic and text.

سكنا من الأصل

AUJOURD'HUI

LE MONDE / MARDI 15 DÉCEMBRE 1998

SPORTS Depuis la révélation du scandale des JO d'hiver de Salt Lake City (Le Monde daté 13-14 décembre), le Comité international olympique (CIO) est confronté à une

nouvelle affaire. ● **MARC HODLER**, ancien président de la Fédération internationale de ski (FIS), a dénoncé des faits de corruption à l'occasion d'une réunion de la commission exé-

cutive du CIO. ● **IL A MIS EN CAUSE** des intermédiaires, qui, moyennant finances, assurent pouvoir influencer les membres du CIO. ● **JUAN ANTONIO SAMARANCH**, président du

CIO, a fait preuve de fermeté : « Si c'est nécessaire, nous expulserons des membres. S'il faut nettoyer, nous nettoierons. » ● **LA VILLE DE NAGANO**, organisatrice des Jeux

d'hiver 1998, a nié avoir eu recours à des moyens illicites, tandis que celle de Sydney, désignée pour les JO d'été 2000, a reconnu avoir été approchée par un intermédiaire.

Le mouvement olympique ébranlé par une affaire de corruption

Les accusations lancées par Marc Holder, membre du comité exécutif du Comité international olympique (CIO), à l'égard des organisateurs des JO de Salt Lake City (Etats-Unis) de 2002 et d'intermédiaires douteux portent atteinte au mythe de l'olympisme

« PLUS VITE, plus haut, plus fort. » La devise olympique, qui incitait les sportifs à faire toujours mieux, est devenue celle des lobbies chargés de « défendre » les intérêts des villes candidates aux JO. A preuve, le scandale de Salt Lake City (Etats-Unis), organisatrice des Jeux d'hiver de 2002. Vendredi 11 décembre, Marc Holder, ancien président suisse de la Fédération internationale de ski (FIS), aujourd'hui membre du comité exécutif du Comité international olympique (CIO), a formellement accusé le comité d'organisation de la capitale de l'Utah d'avoir « acheté » l'épreuve. Le lendemain, il s'enrichissait. Selon lui, quatre intermédiaires contactent les villes candidates et leur proposent des voix du CIO en échange de sommes variant entre 500 000 et 1 million de dollars (soit près de 6 millions de francs).

En jetant le trouble sur le succès d'Atlanta (1996) - il a affirmé que la campagne américaine n'avait « certainement pas » été propre - et le doute sur la probité des 115 membres du CIO - il prétend que de 5 % à 7 % d'entre eux auraient sollicité des pots-de-vin -, Marc Holder n'a fait qu'examiner la situation.

ACCUEILLI EN MÉROS
Du coup, le CIO a dû nommer une commission d'enquête ad hoc chargée du dossier Salt Lake City en même temps qu'il invitait au silence son représentant le plus bavard et le plus hostile au président Juan Antonio Samaranch. Du coup, certaines villes olympiques se sont cru obligées de prouver, par avance, leur innocence. « Nous

avons obtenu l'organisation des Jeux par une activité loyale », a assuré, dimanche 13 décembre, un des responsables du comité d'organisation des JO d'hiver de Nagano (1998). Quelques heures plus tôt, à Sydney, l'ancien responsable du dossier de candidature aux JO de 2000, Bruce Baird, a révélé qu'on lui avait proposé de corrompre « certaines personnes » pour assurer le succès de la ville. Il a confié au quotidien Sydney Herald Morning avoir été approché, à l'époque, par une personne « non membre du CIO » qui lui avait assuré qu'elle pourrait garantir le vote des Africains. Bruce Baird a affirmé avoir répondu à cet interlocuteur : « Je préfère que Sydney perde plutôt que de gagner dans ces conditions. » Et, en 1993, la capitale australienne fut, malgré tout, choisie.



Juan Antonio Samaranch, président du CIO, remet le drapeau olympique à Deedee Corradini, maire de Salt Lake City, lors de la cérémonie de clôture des Jeux de Nagano.

tonio Samaranch a, de fait, donné un peu plus de crédit aux accusations de Marc Holder. Peu avant que le président intervienne, Richard Pound, un des vice-présidents du CIO, a reconnu que l'organisation connaissait l'existence d'agents intermédiaires. « Nous allons rapidement chercher à savoir quelle substance il y a réellement derrière tout cela », a-t-il annoncé. « Nous sommes préoccupés depuis longtemps par ce qui ressemble au développement d'une véritable profession. » De même, Guy Druet, membre français du CIO et champion olympique du 110 m haies (1976), a pris, lui aussi, très au sérieux les accusations de Marc Holder. « Connaissant l'individu, cela m'étonnerait que ce soit fantaisiste, a-t-il déclaré. Il se peut qu'il y ait des cadeaux, de temps en temps très importants, dans la bagarre qui oppose certaines villes. A partir du moment où il y a des transactions financières, il se peut qu'il y ait des tricheurs. Il y a eu des précédents. Je suis pour la fermeté. S'il y en a qui ont triché, qui ont mis les mains dans la caisse, il faut les virer. » L'enquête diligentée par Juan Antonio Samaranch et confiée à Richard Pound devra rendre ses conclusions au plus vite pour « crever l'abcès ». En attendant, le CIO a tenu à préserver Salt Lake City en exprimant, dimanche, son entière confiance au comité d'organisation (SIOC), qui, de son côté, a promis toute la lumière sur l'affaire. Quant au sort de Marc Holder, qui n'est pas le meilleur ami de Juan Antonio Samaranch, malgré les déclarations apaisantes de ce dernier, il ne se fait pas d'illusions. « Je ne démissionnerai pas. Peut-être vais-je être

Déjà en 1991...
Ce n'est pas la première fois que des soupçons de corruption planent au-dessus des membres de la famille olympique. En septembre 1991, une vive polémique avait éclaté autour de Robert Helmick, qui cumulait alors les fonctions de président du Comité olympique américain (USOC) et de membre du Comité international olympique (CIO). Le quotidien US Today avait révélé que des firmes de sport ayant des liens avec le mouvement olympique lui avaient donné de l'argent pour avoir occupé un rôle de consultant. Selon le journal, le dirigeant avait touché 127 000 dollars pour l'année 1990, soit plus de 800 000 francs. Ancien président de la Fédération internationale de natation (FINA) et grand artisan de la victoire d'Atlanta dans la course aux Jeux olympiques d'été de 1996, Robert Helmick avait dû démissionner de ses fonctions. Le scandale, alors, s'était limité au contexte américain et n'avait pas débordé jusqu'au CIO.

Michel Dallori
(avec Pierre Cherruau et AFP)

exclu... Fusillé. Mais j'ai l'habitude. J'ai déjà été exclu par l'ancien président du CIO Avery Brundage, quand j'ai défendu les skieurs à Grenoble en 1968 (NIDL, pour faits de professionnalisme), a-t-il rappelé. Le premier qui dit la vérité...

Le CIO

● Le Comité international olympique (CIO) a été créé en juin 1894, à l'initiative du baron Pierre de Coubertin, le rénovateur des Jeux olympiques. Sept présidents se sont succédés, depuis, à sa tête : le Grec Demetrius Vikelas (1894-1896), Pierre de Coubertin (1896-1925), le comte belge Henri de Baillet-Latour (1925-1942), le Suédois Sigfrid Edström (1946-1952), l'Américain Avery Brundage (1952-1972), le Lord irlandais Michael Killanin (1972-1980) et l'Espagnol Juan Antonio Samaranch (depuis 1980). ● Le CIO est représenté dans 197 pays. Ses 115 membres sont élus selon un système de cooptation. La France compte deux représentants, Guy Druet et Jean-Claude Killy. ● Les membres du CIO désignent les villes organisatrices des Jeux d'été et d'hiver. Une commission d'évaluation effectue une enquête préalable auprès des postulants. Avant le vote, les membres du CIO ont tout loisir d'aller visiter les villes candidates, mais ne peuvent recevoir des cadeaux d'un montant supérieur à 900 francs.

Salt Lake City, de scandale en scandale

LOS ANGELES
correspondance
« L'extraordinaire dévotion de Tom Welch pour la construction de l'identité olympique de Salt Lake City ne sera jamais oubliée. Malgré ses récents soucis conjugaux, il a définitivement marqué de son empreinte l'histoire sportive de la ville. » Ces propos élogieux de Didier Schultz, le directeur exécutif du comité olympique américain, datent du 10 juillet 1997. A l'époque, Tom Welch était encore président du Salt Lake Organizing Committee (SLOC), chargé de l'organisation des Jeux olympiques de 2002. Une semaine plus tard, de retour d'un safari africain, ce notable de l'Utah était pourtant contraint à la démission. Accusé d'avoir battu sa femme, Tom Welch fut en effet condamné par le procureur général de l'Utah, le 21 juillet 1997, pour comportement violent. Séparé de son épouse depuis plusieurs années, Tom Welch n'avait pas divorcé malgré une liaison avec une autre femme. Cette situation marginale, difficilement compatible avec son nouveau statut public de « Monsieur JO » de la capitale des mormons, avait provoqué sa destitution.

Le scandale financier qui ébranle actuellement le SLOC place à nouveau Tom Welch sous les projecteurs. Révélé il y a deux semaines par une chaîne de télévision de Salt Lake City (KTVX Channel 4), cette affaire de corruption directement liée à la candidature victorieuse de la capitale de l'Utah à l'organisation des JO a pris une nouvelle ampleur avec les déclarations de Marc Holder, l'ancien président de la Fédération internationale de ski (FIS), aujourd'hui membre du comité exécutif du CIO, qui accuse le SLOC d'avoir acheté les JO (Le Monde des 13-14 décembre).

LEVER LE VOILE SUR LA VÉRITÉ
Injoignable, l'ancien président reste muet. Son successeur, Frank Joklik, directeur général du comité au moment de la corruption supposée, défend depuis vendredi 11 décembre les positions des organisateurs au siège du CIO, à Lausanne (Suisse). « Le SLOC doit maintenant épulcher ses comptes pour lever le voile sur la vérité », a demandé Randy Montgomery, le directeur de l'Utah Sports Authority, l'opérateur financier du futur bassin olympique de Park City où se dérouleront les épreuves de bobsleigh et de saut à ski. Car, si l'image de marque de Salt Lake City va, évidemment, souffrir du scandale, celui-ci risque de retarder et de compliquer le financement des infrastructures. La campagne de séduction du SLOC auprès des entreprises américaines venait tout juste de commencer et la recherche de partenaires financiers, pour un total estimé de 80 millions de francs, prend désormais des allures de mission impossible. C'est dans ce contexte délicat que les neuf membres du comité exécutif du SLOC ont présenté leur budget final de fonctionnement (environ 9 milliards de francs) devant les dignitaires du CIO qui leur ont tout de même accordé le blanc-seing olympique.

Paul Miquel

« S'il faut nettoyer, nous nettoierons »

LE PRÉSIDENT du Comité international olympique (CIO), l'Espagnol Juan Antonio Samaranch, a vivement réagi, dimanche 13 septembre, aux accusations de corruption proférées par le Suisse Marc Holder, membre de l'organisation, à l'encontre de certains de ses collègues dont il affirme qu'ils ont faussé le processus de désignation des villes olympiques, ces dernières années. « Une enquête menée dans les plus brefs délais doit tirer la substance qui existe réellement derrière toutes ces rumeurs et allégations », a déclaré Juan Antonio Samaranch, lors d'une conférence de presse tenue à Lausanne (Suisse), siège du CIO. Une commission ad hoc rendra ses conclusions dans quelques semaines. Si c'est nécessaire, nous expulserons des membres. S'il faut nettoyer, nous nettoierons. « J'ai été surpris non seulement par les révélations de Marc Holder sur les Jeux olympiques, mais aussi

parce qu'il a impliqué sa propre fédération », a-t-il assuré, faisant référence aux accusations que l'ancien président de la Fédération internationale de ski (FIS) a portées sur la firme automobile italienne Fiat laquelle, selon lui, a offert des voitures pour faciliter l'obtention par Sestriere (Italie) des championnats du monde de ski alpin 1997.

« Nous faisons face à une situation difficile, mais nous en sortons encore plus forts, a-t-il estimé. Nous avons connu d'autres situations difficiles avec les divers boycotts des Jeux, la disqualification de Ben Johnson à Séoul. A chaque fois, nous en sommes sortis plus forts. J'ai confiance. Ce sera encore le cas cette fois. »

« Il faut crever rapidement l'abcès », a-t-il insisté avant de préciser que les conclusions de la commission ad hoc pourraient également entraîner des changements dans la procédure de désignation des villes olympiques. « Nous étudierons toutes les possibilités, selon ce que nous proposera la commission », a-t-il conclu.

Laurent Gerra 8h45

Rediffusé à 18h20

Europe 1

La radio active. www.Europe1.fr

Handwritten text in a box: "Handwritten Arabic text: محمد بن الوالي"

Rugby : trois clubs français en demi-finales de la Coupe d'Europe

Le Stade français, Colomiers et Perpignan ont brillé

BRILLAMMENT conduits par l'Argentin Diego Dominguez, auteur de 31 points, les joueurs du Stade français-CASG ont écrasé les Gallois de Pontypridd (7-14), samedi 12 décembre, et se sont ainsi qualifiés pour les demi-finales de la Coupe d'Europe, une compétition quelque peu dévalorisée pour sa quatrième édition par l'absence des clubs anglais et celle des meilleurs Gallois. Produisant un jeu limpide et efficace (10 essais à 2), les champions de France ont confirmé leur statut de favori et ont enchanté les 8 500 spectateurs parisiens qui s'étaient rassemblés au stade Jean-Boulu (qui sera bientôt rénové).

Perpignan, victorieux (34-17) des Gallois de Llanelli, et Colomiers, auteur d'un beau succès (23-9) contre la province irlandaise de Munster, ont également gagné leur place en demi-finales. Seul le Stade toulousain, ancien lauréat de l'épreuve, manque à l'appel après sa défaite sur la pelouse de Ravenhill (15-13), vendredi 11 décembre, face à l'Ulster. Le 9 janvier, le Stade français tentera de venger les Toulousains en se rendant en Ulster, et Colomiers recevra Perpignan à Toulouse. Le même jour, lors des demi-finales franco-françaises du Bouclier européen, Bourgoin et Montferrand accueilleront respectivement Brive et Narbonne.

La météo n'a pas souri à Jean-Luc Crétier lors de la descente de Val-d'Isère

Rajeunie et ambitieuse, l'équipe de France, derrière son leader, n'a pas eu de réussite chez elle

Les épreuves de la Coupe du monde de ski alpin, disputées samedi 12 et dimanche 13 décembre à Val-d'Isère, n'ont pas permis aux skieurs français

de briller. Champion olympique de descente, Jean-Luc Crétier a été victime d'un changement des données climatiques qui l'a relégué à la

12^e place. Mais l'encadrement de l'équipe de France reste optimiste pour les prochains championnats du monde de Vail, au Colorado.

VAL-D'ISÈRE
de notre envoyé spécial
Premier: Hermann Maier; deuxième: Stephan Eberharter. L'air, déjà connu, semble encore le tube de l'année sur le circuit blanc.



Les skieurs autrichiens, qui avaient raflé deux tiers des places sur les podiums depuis le début de la saison, ont réaffirmé leur emprise sur le ski alpin, dimanche 13 décembre, dans le super-G de Val-d'Isère. Derrière les deux leaders, Andreas Schifferer et Hans Knauss

se sont adjugés les cinquième et sixième places. A l'issue du Critérium de la première neige, les Aigles autrichiens (dans l'ordre Stephan Eberharter, Christian Mayer et Hermann Maier) trustent trois des quatre premières places du classement général de la Coupe du monde. Ils figurent déjà parmi les favoris des championnats du monde, organisés en février à Vail, station du Colorado (Etats-Unis).

L'ÉQUIPE LA PLUS FORTE
« C'est la plus forte équipe autrichienne que j'ai jamais vue, assure Stephan Eberharter, le nouveau leader du classement de la Coupe du monde. On connaît la recette: beaucoup de travail en été, beaucoup de concurrence, une bonne attitude et du bon matériel. » La veille, pourtant, lors de l'épreuve de descente, les ténors de la Mittel-Europa avaient réalisé la plus mauvaise performance de l'histoire du ski autrichien. Norbert Holzknacht, meilleur élève, ce jour-là, de la « Wunderteam », s'était contenté de la 15^e place. Eberharter de la 23^e, et Maier de la 36^e, à 2 s 41 du vainqueur, le Norvégien Lasse Kjus.

Après l'annulation, la semaine précédente, de la descente de Whistler Mountain, dans l'ouest canadien, la descente de la célèbre piste Orellier-Killy (OK), à Val-d'Isère, avait valeur de test pour les concurrents de l'épreuve reine du ski alpin. En particulier pour les membres de l'équipe de France de descente, qui attendaient beaucoup de ce rendez-vous « à domicile ». Pour fêter le trentième anniversaire de la piste baptisée du nom des champions avalins, Henri Orellier et Jean-Claude Killy, les Français avaient affiché des ambitions dès le premier entraînement. Antoine Dénériaz, vingt-deux ans, avait devancé Jean-Luc Crétier au sommet de la hiérarchie. « Maintenant, les Autrichiens nous craignent et, ça, c'est plutôt sympa à vivre », pouvait se féliciter le champion olympique.

Nicolas Burtin, 3^e du classement général de la Coupe du monde de descente 1997-1998, ne se faisait, au contraire, aucune illusion sur ses chances: « Je n'aime pas cette descente. Si on décolle de vingt mètres sur tout le parcours, c'est bien le maximum. » Il est de ceux qui qualifient, avec mépris, cette piste d'« Autobahn », une autoroute trop large, trop douce. Aussi, avant même de s'élancer sur la OK, amputée de sa partie sommitale, le coureur de Mégève avait

implicite fixé le début de sa saison en Italie, à Val Gardena, où deux descentes consécutives sont programmées. « Le meilleur arrive après », disait-il, se régalant à l'avance des nombreux sauts qu'il attendent sur la piste transalpine. A Val-d'Isère, il a pris la 58^e place. Jean-Luc Crétier, lui, est en confiance, même si, quelques mois après sa médaille d'or olympique, il se sent encore dans l'obligation de confirmer son statut. La Première neige de Val-d'Isère tombait à pic pour démontrer aux derniers sceptiques qu'il n'avait pas usurpé son titre. Après avoir couru la France, printemps comme été, pour assumer sa notoriété, il voulait se prouver qu'il n'avait pas né-

mondé et d'une victoire au classement général en 1996, avait été assez malin pour tirer le dossier de départ n° 24. « J'ai bien parti après », disait-il, se régalant à l'avance des nombreux sauts qu'il attendent sur la piste transalpine. A Val-d'Isère, il a pris la 58^e place. Jean-Luc Crétier, lui, est en confiance, même si, quelques mois après sa médaille d'or olympique, il se sent encore dans l'obligation de confirmer son statut. La Première neige de Val-d'Isère tombait à pic pour démontrer aux derniers sceptiques qu'il n'avait pas usurpé son titre. Après avoir couru la France, printemps comme été, pour assumer sa notoriété, il voulait se prouver qu'il n'avait pas né-

Piccard contre Piccard

Lella Piccard, la sœur cadette de Franck, l'ancien médaillé olympique de Calgary, affirme qu'elle ne « craint personne » pour disputer les épreuves de slalom et de géant. Elle a raison: la principale adversaire de la jeune skieuse de la station des Saïsis s'appelle Lella Piccard. Talenteuse, la cadette du clan Piccard ne parvient pas à se survoler sur deux manches, comme elle l'a de nouveau démontré lors du géant de Val-d'Isère, vendredi 12 décembre.

Son excellent chrono de la seconde manche, le plus rapide de toutes les concurrentes, n'a pas suffi. Elle a terminé l'épreuve à la 5^e place, à 1 s 28 de l'Autrichienne Alexandra Meissnitzer, grande dominatrice de ce début de saison. Deux autres skieuses au palmarès déjà largement garni, l'Italienne Deborah Compagnoni et l'Autrichienne Anita Wachter, sont montées sur le podium à ses côtés.

gligé la compétition. A trente-deux ans, il souhaitait découvrir la vue du haut d'un podium de Coupe du monde, objectif affiché de la saison.

Il a abordé la OK « le couteau entre les dents » et il a longtemps cru que cette rage de vaincre avait tout emporté sur son passage. Pendant une demi-heure, il était dans le vrai: son chrono avait été à la hauteur de son enthousiasme. Hermann Maier et d'autres étaient distancés. C'était, hélas, sans compter avec la météo de la Tarantaise. Sur la piste peu sélective de Val-d'Isère, un léger réchauffement, accompagné d'un changement de luminosité, a suffi à bouleverser la hiérarchie des valeurs.

Contrairement aux premiers coureurs, partis dans un « jour blanc » qui empêche de lire avec précision l'état de la piste, les concurrents cantonnés dans la deuxième série ont bénéficié d'un ensoleillement idéal pour dévaler la piste de La Daille. Jean-Luc Crétier avait déjà commencé à ré-pandre sa joie lorsque Lasse Kjus lui a ravi son bien, pour 1 s 44. Le Norvégien, au palmarès riche de quatre descentes de Coupe du

leurs. » Devant les favoris, mais pas en tête de « sa » course.

Les caprices de la météo, ont sans doute privé Jean-Luc Crétier du podium, mais l'éclaircie a fait les affaires d'un nouveau titulaire de l'équipe de descente, Antoine Dénériaz, un colosse de Morillon-Grand-Massif, en Haute-Savoie. « De tous les jeunes, il est celui qui enregistre le mieux les données et les conseils que je peux faire passer. Cet été, pendant les entraînements, il m'a donné beaucoup de fil à retordre », explique Jean-Luc Crétier, « grand frère » de cette équipe rajeunie, libérée par les départs à la retraite de Luc Alphand et d'Adrien Duval. « C'est plus ouvert, observe Michel Vion, le directeur technique. Jean-Luc Crétier étouffe moins le groupe que ne le faisait Luc Alphand. » Et le niveau monte: « On avance lorsqu'on se bat à l'entraînement contre le champion olympique et contre le troisième de la Coupe du monde de descente », jubile Antoine Dénériaz. Il ne fait que traduire en français le grand air de la concurrence qui réussit si bien aux Autrichiens.

Eric Collier

Le Critérium de la première neige

MESSIEURS
● Super-G (dimanche 13 décembre): 1. Hermann Maier (Aut.); 2. Stephan Eberharter (Aut.); 3. Lasse Kjus (Nor.); 4. Patrice Manuel (Fra.); etc.
● Descente (samedi 12 décembre): 1. Lasse Kjus (Nor.); 2. Luca Cattaneo (Ita.); 3. Erik Seletto (Ita.); 4. Antoine Dénériaz (Fra.); etc.

● Coupe du monde (classement général): 1. Stephan Eberharter (Aut.); 368 pts; 2. Christian Mayer (Aut.); 302 pts; 3. Lasse Kjus (Nor.); 281 pts...; 7. Pierrick Bourgeat (Fra.); 126 pts; etc.
DAMES
● Slalom géant (vendredi 11 décembre): 1. Alexandra Meissnitzer (Aut.); 2. Deborah Compagnoni (Ita.); 3. Anita

Wachter (Aut.); 5. Lella Piccard (Fra.); etc.
● Super-G (jeudi 10 décembre): 1. Alexandra Meissnitzer (Aut.); 2. Martina Ertl (Aut.); 3. Régine Cavagnoud (Fra.); etc.

● Coupe du monde (classement général): 1. Alexandra Meissnitzer (Aut.); 625 pts; 2. Martina Ertl (Aut.); 383 pts; 3. Renate Götschl (Aut.); 344 pts...; 6. Régine Cavagnoud (Fra.); 243 pts; etc.

SFR

Du 1er décembre 98 au 15 janvier 99, l'accès à ce service vous est offert.

Vous n'êtes pas le cousin du producteur, l'ouvreuse n'est pas votre petite amie...

Tapez **CINE** (soit le 2463)* sur votre portable pour tout savoir sur les films en salle, et pour avoir votre billet sans file d'attente.**

Avec **GALLOGNE**

SFR est une marque de **cegetel** SFR. LE MONDE DES SERVICES EST À VOUS.

Karl Zéro 12h45

Europe 1

La radio active. www.Europe1.fr

Pour durer a... l'orient veut s'affra... président...

Handwritten notes and text on the right margin.

Handwritten notes and text on the right margin.

Handwritten notes and text on the right margin.

صدا من الاصل

LE CARNET DU VOYAGE

CULTURE

LE MONDE / MARDI 15 DÉCEMBRE 1998

CINÉMA Fondé par David Geffen, Jeffrey Katzenberg et Steven Spielberg, le studio de cinéma DreamWorks, le premier construit à Hollywood depuis ceux de la Warner Bros., en 1940, devrait être achevé en l'an 2000. Située dans la banlieue de Los Angeles, l'unité consacrée au cinéma d'animation a été ouverte fin 1997. ● LE PREMIER pari de DreamWorks dans le domaine du film d'animation s'appelle Le Prince d'Égypte, l'histoire de Moïse. La compagnie s'est dotée de moyens comparables à ceux des studios Disney, qui n'ont, jusqu'à maintenant, jamais eu de concurrents suffisamment puissants pour faire vaciller leur empire. ● A CETTE LOCOMOTIVE qu'est le dessin animé vont s'ajouter les divisions « musique », supervisée par David Geffen, qui doit sortir trente-cinq albums en 1999, et « cinéma », avec, pour le moment un programme de sept ou huit films par an.

DreamWorks ambitionne de renouveler le dessin animé

La compagnie de Steven Spielberg, Jeffrey Katzenberg et David Geffen sort le 16 décembre « Le Prince d'Égypte », son premier long-métrage d'animation. De son succès public dépend l'avenir d'un studio qui s'intéresse aux films, à l'image de synthèse et à la musique

LOS ANGELES de notre envoyé spécial Glendale est une cité-dortoir dont le seul avantage est d'être près de Burbank et d'Universal City, dans la banlieue de Los Angeles. C'est là que se sont installés, fin 1997, les studios d'animation DreamWorks du trio Spielberg-Katzenberg-Geffen. Bâti sur le modèle d'un campus, DreamWorks Animation accueille près de 1 000 salariés qui travaillent dans des unités spécialisées : dessins animés pour le grand écran et la télévision ; animation en 3D - Fourmiz est le premier long-métrage du studio en images de synthèse (Le Monde du 12 novembre). Tout est parti, il y a quatre ans, d'une poignée de mains entre David Geffen, Jeffrey Katzenberg et Steven Spielberg, qui s'étaient rencontrés à la Maison Blanche. « Tandis qu'Eltsine soulevait la question du désarmement, nous parlions cinéma. Nous nous sommes mis d'accord à la cantonade pour construire un studio de cinéma », raconte Spielberg. DreamWorks est le premier studio de cinéma construit à Hollywood depuis ceux de la Warner Bros., en 1940. Il devrait être achevé dans deux ans. Un second site plus vaste - Playa Vista, situé près de l'aéroport de Los Angeles -, sera alors opérationnel et abritera les divisions cinéma, musique, télévision et jeux vidéo. Les fondateurs historiques du cinéma d'outre-Atlantique avaient jadis inventé une industrie qui

s'était rapidement muée en une ville. Ils s'entouraient d'écrivains, même s'ils mettaient leurs scénarios en pièces. N'avaient jamais lu de livre, sauf la Bible. Ils l'auront pillée. Le trio Spielberg-Katzenberg-Geffen fait comme ses devanciers. Le premier grand pari de DreamWorks dans le domaine du film d'animation s'appelle Le Prince d'Égypte. Un genre pour lequel la compagnie a beaucoup investi, se dotant de moyens comparables à ceux des studios Disney et sur un terrain où cette dernière n'a jamais été vraiment concurrencée. Selon plusieurs sources citées dans la presse américaine, Le Prince d'Égypte aurait coûté entre 450 et 600 millions de francs. POUR ENFANTS ET ADULTES Ce film d'animation veut atteindre enfants et adultes. Son esthétique se veut réaliste. L'anti-Disney! Fumil Kitahara, attachée de presse du studio, prend d'ailleurs soin de montrer, dessins à l'appui, que, « pour la première fois, les visages n'obéissent pas à la fameuse loi de trois tiers égale, le front, le nez, le menton, mais que le milieu du visage est augmenté de 40 % ». Krystof Serrand, un Français (une quarantaine travaillent chez DreamWorks), responsable des personnages de Moïse et de Seti, avait d'abord travaillé sur une version du film directement inspirée du style de Gustave Doré, auteur d'une célèbre illustration de la Bible. « C'était un projet formidable, sauf que le dessin de Doré est presque impossible à reproduire dans le cadre d'un film d'animation. Il nous aurait fallu dix ans. » Plusieurs animateurs français et européens de DreamWorks font remarquer qu'ils ont dû batailler ferme pour garder au Prince d'Égypte son réalisme, face aux pressions de ceux qui voulaient ajouter des animaux parlants et des personnages facétieux. Le Prince d'Égypte de génération



David Geffen, Steven Spielberg et Jeffrey Katzenberg, le triumvirat de DreamWorks.

tourneraient ainsi, selon ce rapport, autour de 1 milliard de francs. La division animation de DreamWorks a donc été conçue pour être la locomotive de la compagnie. La division musique, supervisée par David Geffen, doit sortir trente-cinq albums en 1999. La division cinéma, encore relativement prudente, s'est limitée à un programme de sept-huit films produits par an - la moitié de ce que produisent les grands studios. « TRAVAIL ANONYME » D'autres compagnies ont manifesté leur désir de s'installer sur le marché de l'animation. La Warner a perdu plusieurs dizaines de millions de dollars avec Excalibur, l'épée magique. La Fox a réussi le lancement d'Anastasia, mais reste prudente à cause des coûts d'investissement. Comme le fait remarquer William Salazar, chargé du personnage de Moïse jeune dans Le Prince d'Égypte et d'un des deux héros d'Eldorado : « Là où un autre studio me contraindrait à produire huit secondes d'animation par jour, je peux me permettre de rendre quotidiennement l'équivalent d'une demi-seconde. » Doug Ikleer, l'un des responsables des effets spéciaux de la séquence des dix plaies d'Égypte, prévoit de travailler une année entière sur un seul effet spécial d'une séquence de deux minutes dans Eldorado : « C'est un travail anonyme, mais il me permet d'innover en matière d'animation. Il est très difficile de faire bouger correctement les vêtements des personnages. Grâce au travail accompli pour Eldorado je serai peut-être en mesure de trouver la parade à ce problème. » Les dessins du Prince d'Égypte sont remis depuis longtemps dans des cartons. Ceux d'Eldorado sont accrochés aux murs. D'autres, inspirés de Spirit of the West (troisième film d'animation du studio, il contera les pérégrinations d'un cheval dans le Far-West), commencent à apparaître. Si Le Prince d'Égypte remporte le succès escompté, DreamWorks sera à l'origine d'une nouvelle donne sur le marché des images, où l'animation traditionnelle et en images de synthèse sera de plus en plus présente, au cinéma et dans les jeux vidéo, et plus seulement au moment des fêtes.

Naissance d'un studio ● Octobre 1994. Steven Spielberg, Jeffrey Katzenberg et David Geffen annoncent, lors d'une conférence de presse à Los Angeles, leur intention de bâtir un studio de cinéma. ● Février 1997. Les écologistes entrent en guerre contre le projet de DreamWorks de construire son site - « le premier studio entièrement électronique », selon Spielberg - à Playa Vista. ● Septembre. Sortie du Pacificator, premier long-métrage DreamWorks : 41 millions de dollars (environ 240 millions de francs) au box-office. ● Décembre. Amistad, premier film réalisé par Steven Spielberg pour sa compagnie : 44 millions de dollars au box-office. ● Mai 1998. Deep Impact, premier véritable succès de la compagnie : 140 millions de dollars au box-office. ● Juillet. Il faut sauver le soldat Ryan, deuxième grand succès du studio : il frôle les 200 millions de dollars au box-office. ● Octobre. Avec 85 millions de dollars, Fourmiz est le grand succès d'animation de l'histoire du box-office pour un film non produit par Disney.

TROIS QUESTIONS À... JEFFREY KATZENBERG 1 La stratégie de DreamWorks a été conçue en grande partie en fonction de sa division animation. Quels sont les enjeux du Prince d'Égypte ? Du point de vue financier, notre année a été très bonne, puisque nous avons eu trois succès au box-office : Deep Impact, il faut sauver le soldat Ryan, et Fourmiz. Un studio a, en général, besoin d'un seul succès pour faire son année. Un éventuel échec du Prince d'Égypte ne mettrait donc pas notre compagnie en danger. Mais, en cas de succès, des occasions formidables s'ouvriraient à nous. Cela dit, nous essayons d'introduire quelque chose de nouveau. Si cela ne marche pas, c'est clair, nous devons réviser nos plans.

2 La nature du sujet du Prince d'Égypte limite votre potentiel en matière de droits dérivés. Ne prenez-vous pas un grand risque ? Eldorado, notre prochain film d'animation, se prête davantage à une telle exploitation. Notre approche va à l'inverse de celle des studios Disney, qui n'utilisent l'animation que pour raconter des contes de fées. C'était la grande idée de Walt Disney. Mais nous ne sommes pas obligés de copier cette formule. Le genre fonctionne sur une dichotomie entre le bien et le mal, il s'agit de donner de la clarté à des idées simples. Le Prince d'Égypte repose sur un drame beaucoup plus ambigu. Je crois en une variété de sujets qui permettront d'étendre les frontières de l'animation et, du coup, de s'ouvrir à des perspectives financières plus importantes.

3 Aucun film d'animation n'a, jusqu'à aujourd'hui, atteint les revenus encaissés par les productions Disney. En vous dotant de moyens aussi importants que vos concurrents, pouvez-vous vous permettre de rester loin derrière eux au box-office ? Nous essayons d'ouvrir la porte à quelque chose de nouveau. Si cela ne réussit pas, nous devons réviser nos plans. Encore qu'il faille s'entendre sur le sens du mot succès puisque l'industrie en est arrivée à un point qui fait qu'un film fait un grand succès ou un four. Des revenus de 80 millions de dollars (environ 450 millions de francs) au box-office pour Le Prince d'Égypte seraient positifs.

Propos recueillis par Samuel Blumenfeld

Quand un personnage ordinaire prend conscience de son destin Le Prince d'Égypte. L'histoire de Moïse devient un film d'animation aux moyens ultramodernes

Film d'animation américain de Brenda Chapman, Simon Wells, et Steve Hickner. (1 h 39.) Le Prince d'Égypte devrait sortir, entre le 16 et le 26 décembre, dans trente-sept pays. Il s'agit d'une des plus vieilles histoires du monde, racontée avec des moyens ultramodernes qui font du film d'animation, réalisé par le trio Brenda Chapman, Steve Hickner et Simon Wells, autant un retour aux sources qu'une avancée sur le plan technologique. Comme Les Dix Commandements, de Cecil B. De Mille, Le Prince d'Égypte tourne autour de plusieurs scènes de bravoure : le buisson ardent, les dix plaies d'Égypte, la traversée de la mer Rouge. Le producteur et les

réalisateurs du film ont beau vouloir marteler que l'influence des dessins de Gustave Doré et des peintures de Claude Monet se fait sentir tout le long du Prince d'Égypte, ce qui est en partie vrai, la raison d'être du film ne se situe pas sur ce terrain. Le Prince d'Égypte échappe au moins au côté carton-pâte, typique des récentes productions Disney qui semblent conçues pour le parc d'attractions qu'elles finiront par intégrer. Les moments les plus réussis du Prince d'Égypte sont ceux où l'histoire échappe aux indications de trop nombreux conseillers, ou au désir de réaliser un film capable de plaire au plus grand nombre. Un rêve de Moïse, par exemple, de plus en plus troublé par le sort réservé aux Hébreux, voyant des

hiéroglyphes s'agiter dans sa tête comme autant de symboles meurtriers qui viennent contredire son éducation, et la séquence, très effrayante, de la mort des premiers nés envisagée du point de vue hébreu et égyptien donnent une idée d'un film qui cherche brièvement à se faire violence et à échapper au consensus. UN RÉCIT CONFORME Les conseils stratégiques de rabbins, de prêtres, de pasteurs, de membres de la communauté musulmane visant à faire du Prince d'Égypte l'histoire la plus consensuelle possible, la plus exacte aussi, conformément au récit qui est fait dans l'Exode, n'ont pourtant pas empêché de faire surgir un Moïse très cartonesque. Comme

dans Le Roi lion et La Petite Sirène, Le Prince d'Égypte raconte aussi l'histoire d'un personnage ordinaire, qui prend conscience de son destin exceptionnel et se décide à l'assumer. Comme dans plusieurs films de Steven Spielberg (E.T., L'Empire du soleil, Amistad), un garçon, jeune ou plus âgé, se sent élu et se coupe momentanément du monde des mortels. A sa manière, Spielberg est revenu au récit fondateur de son cinéma, qu'il s'est enfin décidé à raconter, ou du moins à produire, au moment où il s'attache à la construction de son empire.

FILMS PHOTOS PEINTURES ENTRETIENS AVEC CHRIS RODLEY Lunch ALBUM ÉDITIONS CAHIERS DU CINÉMA Chez votre libraire

S. Bd

S. Bd

* Sortie en France mercredi 16 décembre.

هكذا من الأهل

FILMS DE LA SOIRÉE

18.30 Quelques jours avec moi... Claude Sautet (France, 1987, 130 min.) Cinéstar 2

20.50 Le Cid... Anthony Mann (Espagne - États-Unis, 1961, 190 min.) M 6

22.35 La Leçon de piano... Jane Campion (France - Australie, 1992, 120 min.) Cinéstar 1

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 Nulle part ailleurs... Avec Ian Dury and the Blockheads... Canal +

22.15 Des bateaux et des hommes... Planète

VARIÉTÉS

20.30 Le Petit Mitchell Illustré... Canal Jimmy

SPORTS EN DIRECT

20.15 Handball, Championnat d'Europe féminin... Eurosport

TELEFILMS

20.40 Le Parfum du succès... Disney Channel

MUSIQUE

21.00 Palastoff... Canal Jimmy

SÉRIES

19.20 Equalizer... Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

20.40 Arte Ninotchka Trois représentants de la chambre de commerce de Moscou sont en mission à Paris.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF1 18.25 Excluse. 19.05 Le Bigdil. 20.00 Journal, Météo.

ARTE

19.00 Nature. Les Orang-outans victimes du feu. 19.45 Météo, Arte info.

M 6

19.00 FX, effets spéciaux, la série. 19.50 La Minute de l'Éuro.

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.30 Agora, François Bessifus (Les Très Belles Heures du duc de Berry).

FILMS DU JOUR

14.25 Affreux, sales et méchants... E. Sciolé (It., 1976, 110 min.) Cinéstar

20.40 Dumbo... Walt Disney (États-Unis, 1940, 65 min.) Disney Channel

23.30 Plumes de cheval... Norman Macdonald (États-Unis, 1932, N., v.o., 70 min.) Ciné Classics

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

16.50 Droit d'auteurs... Invités: Elizabeth de Fontenay; Jocelyne François; Pierre Guéhenne...

23.30 Science 3. La Vie artificielle... France 3

0.40 Voitures de légende... Canal Jimmy

DOCUMENTAIRES

17.55 Couleur de l'Afrique... Mail, fils de la terre et du Niger. La Cinquième

SPORTS EN DIRECT

20.00 Bote, Championnat IBO... Eurosport

MUSIQUE

19.30 Beethoven... Par l'Orchestre symphonique de Radio de Sarrebruck...

TELEFILMS

17.15 Un métier de seigneur... Édouard Molinaro (202)

NOTRE CHOIX

23.30 France 3 Science 3 La vie artificielle, une seconde nature

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF1 18.35 Les Feux de l'Amour. 19.05 Arabesque. 19.40 La loi est la loi.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.40 Au pays des bouddhas d'or. 14.35 La Cinquième rencontre... Santé et sciences.

M 6

13.30 Un cœur en équilibre. Téléfilm, John Erman.

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.45 Les Enjeux internationaux. 20.02 Les Chemins de la musique.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et - accompagnés du code ShowView - ceux de la télévision...

Hervé Morin

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

Le Nobel du cynisme

par Pierre Georges

S'IL TU VEUX la paix, le Nobel - ou les deux à la fois, le Nobel de la paix - prépare la guerre ! Cet adage revisité, comment n'y pas penser après les révélations du Journal britannique The Observer l'hebdomadaire, après enquête, affirmait, dimanche, que la Fondation Nobel investit, ici et là, des centaines de millions de francs, via la Bourse, dans des industries d'armement.

Ainsi la Fondation a-t-elle fait des placements fructueux chez British Aerospace, qui a vendu des chasseurs Hawk à l'Indonésie, et chez GKN, firme qui a fourni au régime de Djakarta du matériel anti-émeutes. Résultat : ma poche droite ignorant ce que fait ma poche gauche, le prix Nobel de la Paix 1996 a été attribué à deux opposants du Timor Oriental, où la répression féroce menée par Djakarta fit, estime-t-on, plus de 200 000 morts.

Ainsi la maison Nobel a-t-elle investi dans des sociétés d'armes en relations avec la Birmanie alors même qu'elle décernait le Nobel de la Paix 1991 à Aung Sang Suu Kyi pour la lutte en faveur de la démocratie que menait et mène la jeune femme contre la junte birmane.

C'est donc pousser bien loin, trop loin, le paradoxe. Considérer que l'argent des Nobel n'a pas d'odeur, fût-ce celle du sang ! On sait bien que l'idée Nobel elle-même est née d'une contradiction ou d'un repentir, celui du père fondateur, Alfred Nobel, inventeur de la dynamite et marchand d'armes lui-même, qui voulut, par testament, récompenser « ceux qui ont apporté le plus grand bénéfice à l'humanité ». Mais, de là à pousser jusqu'à l'absurde ce paradoxe ou cette contradiction, il y a tout de même une marge morale, pour

ne pas dire un cynisme absolu. Les chargés de portefeuilles boursiers de la Fondation Nobel aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne ont indiqué à The Observer qu'« aucune directive éthique ne leur est imposée dans le choix des investissements ». Et cela a été confirmé par le directeur de la Fondation, Michael Sohlman, qui, sans se prononcer sur le fond de l'article, a admis que des « directives ont été données à nos fonds d'investissements pour qu'ils investissent dans des firmes sérieuses, rentables et biens connues, et qu'ils évitent des actions dans de nombreux secteurs différents ».

Les firmes d'armement sont sérieuses, bien connues. Et rentables encore plus. Alors, où est l'erreur, le scandale, puisque, indique M. Sohlman, s'abritant derrière le père fondateur, « il est possible de faire cela et d'œuvrer en faveur de la paix » ? De fait, vu sous cet angle-là, tout est toujours possible. Blanchir l'argent de la drogue pour lutter contre la drogue, de la prostitution pour lutter contre la prostitution, de la corruption pour lutter contre la corruption, et de la Mafia pour restaurer les finances du Vatican.

Ainsi soit-il donc. Maison Nobel, paix et armes, en gros et en détail ! C'est presque aussi édifiant que le comportement de ces braves gens qui, si l'on a bien compris, s'en vont de par le monde, vendre de la paix et de la trêve olympique aux plus offrants ! Et aussi admirable que ces autres jurés souverains qui, dans le cirque blanc, ont pu choisir une station de ski pour championnat du monde en fonction de la Ferrari ou de la Lancia amicalement offerte. Avec pneus neige, on l'espère, pour la descente !

Appel à la grève générale en Martinique pour soutenir les ouvriers de la banane

Les syndicats des salariés agricoles réclament une hausse du salaire de base et un treizième mois

FORT-DE-FRANCE de notre correspondant

La tension sociale est vive en Martinique alors que la grève des ouvriers de la banane dure depuis près d'un mois. Un mot d'ordre de grève générale en signe de solidarité avec les ouvriers agricoles a été lancé par la plupart des organisations syndicales pour lundi 14 décembre. La plupart du milieu d'exploitations que compte l'île vivent à un rythme ralenti, quand l'activité n'y a pas complètement cessé. Selon le dernier rapport de l'Institut d'émission des départements d'outre-mer (Iedom), la culture de la banane concentre près de 80 % de la population active agricole, soit environ 7 200 personnes. La surface plantée ne cesse d'augmenter, pour représenter actuellement près d'un tiers de la surface agricole utile du département.

L'intersyndicale des salariés de la branche réclame notamment une augmentation de 3 francs du salaire horaire brut de base, pour l'amener à 43,66 francs, ainsi que l'instauration d'une

prime d'ancienneté et d'un treizième mois. Le faible montant des rémunérations dans le secteur de la banane s'explique par la forte proportion d'ouvriers employés à temps partiel. Même pour un temps complet, les salaires sont souvent inférieurs au SMIC. Avec plus de 800 millions de chiffre d'affaires, les exportations de bananes occupent la première place, en valeur, du secteur marchand.

Le port de Fort-de-France est paralysé depuis la fin du mois de novembre, les ouvriers agricoles ayant empêché le chargement des bananes, qui devaient être stockées dans des entrepôts frigorifiques avant leur chargement sur un navire porte-conteneurs. Un barrage symbolique a été levé, dimanche 6 décembre, par les forces de l'ordre, mais les dockers ont aussitôt entravé les entrées du port.

L'intersyndicale exige que les grands planteurs, qui emploient les trois quarts des salariés, négocient directement, au lieu de passer par le filtre de la FDSEA, laquelle pose comme condition préalable à la reprise des discussions le libre accès au port.

MARCHANDISES BLOQUÉES

Les commerçants sont inquiets pour leurs marchandises, commandées dans la perspective des fêtes de fin d'année et bloquées par les dockers. Cette nouvelle grève dans le secteur de la banane survient trois semaines avant l'échéance des contrats de fret maritime passés entre les planteurs antillais et la CGM, qui détenait, jusqu'à récemment, le monopole des liaisons transatlantiques entre les Antilles et les ports métropolitains et européens. Plusieurs coopératives de planteurs, en Guadeloupe surtout, se disent intéressées par les offres de Maersk, une compagnie danoise qui tente de rivaliser avec la CGM.

Le directeur du travail dispensé de service

En poste depuis sept ans, le directeur départemental du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de Martinique, Jacques Bertholle, fait l'objet d'une « procédure de mutation dans l'intérêt du service » qui sera soumise, le 23 décembre, à la commission administrative paritaire (Le Monde du 11 décembre). Rentré de Paris mercredi 9 décembre après avoir eu, la veille, un entretien avec un membre du cabinet de Martine Aubry, il est dispensé d'assumer ses fonctions.

La Centrale démocratique martiniquaise des travailleurs (CDMT) et la CGT de Martinique ont pris fait et cause pour M. Bertholle, en évoquant des pressions du patronat « béké » « dans les plus hautes sphères de l'Etat ». Le cabinet de la ministre de l'emploi et de la solidarité, qui reproche notamment à l'intéressé d'avoir outrepassé son devoir de réserve, dément l'existence d'interventions en ce sens, à l'exception d'un courrier unique datant de l'été de 1997.

Jean-Marc Party

Quatorzième campagne des Restos du cœur

PRÈS DE 2 000 RESTAURANTS DU COEUR, répartis dans toute la France, ont ouvert leurs portes, lundi 14 décembre, pour la quatorzième année consécutive. L'association créée par Coluche il y a treize ans devrait distribuer, jusqu'à la mi-mars, dans 1 917 centres et antennes, grâce à 36 000 bénévoles, environ 60 millions de paniers-repas à 600 000 personnes. Durant l'hiver 1997-1998, 575 000 personnes en avaient été bénéficiaires. Aujourd'hui, la distribution alimentaire représente les trois quarts d'un budget de 370 millions de francs, soit 73 francs sur un don de 100 francs. Depuis leur création, les Restos du cœur ont aussi créé des activités d'insertion. Une centaine de salariés s'y consacrent dans trente départements. L'association dispose en outre de 330 places d'hébergement d'urgence et de 350 logements d'insertion.

Le pape serait bientôt incapable de prononcer ses discours

LE PAPE JEAN PAUL II, qui souffre de la maladie de Parkinson, pourrait bientôt être incapable de lire lui-même ses discours et avoir besoin d'assistants, indique le magazine Newsweek dans sa dernière livraison. Le souverain pontife, qui souffre de paralysie faciale, avec une difficulté toujours plus évidente à articuler les mots, pourrait aussi devenir incapable de présider les grandes messes publiques qu'il affectionne pendant ses voyages, indique le magazine. Jean Paul II, âgé de soixante-dix-huit ans, a la ferme intention de conduire les cérémonies d'entrée dans le troisième millénaire. Mais il aurait déclaré récemment qu'après 2001, tout sera à la charge « de quelqu'un d'autre », ajoute Newsweek - (AFP)

DÉPÊCHES

MUSEES : les mouvements de grève dans les musées nationaux parisiens (Louvre, Grand Palais et Musée d'Orsay) continuaient, lundi 14 décembre, afin d'obtenir une amélioration des conditions de travail et de nouvelles grilles de salaires. Dimanche, pour la cinquième journée consécutive, les portes du Musée du Louvre sont restées closes, comme celles du Grand Palais. A Orsay, grévistes et non-grévistes alternaient aux portes, permettant sporadiquement un accès gratuit. Une assemblée générale des salariés de la Réunion des musées nationaux (RMN) est convoquée lundi 14 décembre à Paris.

VIOLENCE : une cinquantaine de jeunes du quartier de la Plaine-du-Lys, à Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne), ont jeté des pierres et des cocktails molotov sur une voiture de police qui s'approchait de leur groupe, samedi 12 décembre au soir. Selon la police, une centaine de jeunes se sont ensuite rassemblés très rapidement au pied de l'une des tours de ce quartier difficile, où cinq voitures de particuliers ont été incendiées. Aucun des policiers n'a été blessé. Le calme est revenu vers 22 h 30 avec l'arrivée de renforts de police et de CRS. En décembre 1997, la Plaine-du-Lys avait déjà connu trois nuits d'émeutes après la mort d'Abdelkader Bouziane, un jeune du quartier tué par la police alors qu'il tentait de forcer un barrage routier à Fontainebleau.

SPACE : la navette américaine Endeavour s'est détachée des deux premiers éléments de la station spatiale internationale, dimanche 13 décembre, à 21 h 24 (heure française). La navette avait emporté en orbite Unity, un nœud de connexion, qui a été relié au module russe Zarya. Endeavour devait regagner la Terre mercredi 16 décembre.



SICAV ET FCP

Offrez à vos placements la chance de l'euro.

Grâce à notre savoir-faire et à notre dimension internationale, tout avantage offert par l'introduction de l'euro est immédiatement intégré par nos gérants dans la stratégie d'investissement de nos Sicav et FCP. Vous pouvez ainsi constituer le portefeuille d'OPCVM qui répond le mieux à vos attentes en étant sûr de profiter des meilleures opportunités de l'euro.



CONJUGUONS NOS TALENTS.

www.generaleinvest.com